



BRF

**BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**

Perspectives économiques et budgétaire

**Évaluation des répercussions de
la pandémie de COVID-19**

Printemps 2020

À propos du présent document

Créé par la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) fournit une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute question importante pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le présent rapport a été rédigé par Sabrina Afroz, Edward Crummey, Zohra Jamasi, Jay Park et Nicolas Rhodes, sous la direction de Paul Lewis et de David West. Des évaluateurs externes ont commenté les premières ébauches du rapport. Cependant, ces évaluateurs ne sont aucunement responsables du document final, qui relève entièrement du BRF.

Le contenu du présent rapport s'appuie sur les données disponibles en date du 30 avril 2020, que l'on peut obtenir sur demande.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, le présent rapport ne contient aucune recommandation.

Prévisions budgétaires du BRF

Le BRF fonde ses prévisions relatives aux finances provinciales sur les projections concernant les revenus existants et annoncés ainsi que sur les politiques de dépenses. Les prévisions du BRF relatives aux revenus fiscaux reposent sur une évaluation des perspectives de l'économie provinciale et des politiques fiscales en vigueur. Comme la politique de dépenses relève entièrement du gouvernement, le BRF se base sur le plan de dépenses annoncé par le gouvernement de même que sur les documents budgétaires et les autres politiques annoncées, le cas échéant. Les taux de croissance annuelle moyens indiqués dans le présent rapport sont calculés en utilisant comme point de référence l'exercice précédant le premier exercice indiqué.



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416 644-0702

Le présent document est aussi disponible dans un format accessible et en version PDF téléchargeable sur notre site Web.

Illustration de la couverture : BUMIPUTRA de [Pixabay](https://www.pixabay.com/).

ISSN 2561-6412 (en ligne)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1 Points essentiels | 1 |
| 2 Résumé | 2 |
| 3 Perspectives économiques | 5 |
| 4 Perspectives budgétaires | 12 |
| Perspectives de revenus | 13 |
| Perspectives quant aux dépenses de programmes | 16 |
| Déficit budgétaire et perspectives sur la dette | 18 |
| Projections budgétaires en cas de relance tardive | 21 |
| 5 Annexe | 23 |

1 | Points essentiels

- La pandémie de COVID-19 et les mesures que le gouvernement a prises pour contenir le virus auront de graves répercussions sur l'économie ontarienne. Le BRF prévoit que le PIB réel de l'Ontario chutera de 9,0 % en 2020, la baisse annuelle la plus importante jamais enregistrée.
- La relance de l'économie ontarienne reposera sur l'efficacité des mesures de confinement de la pandémie et sur le rythme de déconfinement de l'économie. Si l'on suppose une levée progressive de ces mesures tout au long de la seconde moitié de 2020, le PIB réel de la province devrait essentiellement se rétablir en 2021, augmentant de 8,5 %.
- Cette contraction marquée de l'économie causera une chute considérable des revenus de l'Ontario, alors que le gouvernement compte accroître ses dépenses de programmes en réponse à la pandémie. Le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario quadruplera presque pour atteindre un niveau record de 41,0 milliards de dollars (ou 5 % du PIB) en 2020-2021. À mesure que l'économie se rétablit, le déficit devrait baisser pour s'établir à 25,3 milliards de dollars en 2021-2022, soit près du double du déficit de 2019-2020.
- La hausse des déficits causera un alourdissement considérable des emprunts et de la dette, portant le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario à un record de 49,7 % en 2020-2021, en hausse de près de 10 points de pourcentage par rapport à 2019-2020. Même pendant la relance économique tout au long de 2021, le fardeau de la dette resterait élevé en Ontario, à 48,7 % du PIB.
- Il y a un risque élevé que le déconfinement de l'économie nécessite plus de temps que prévu en raison de la crise de santé publique en cours. Selon un scénario où les mesures de confinement seraient levées plus graduellement, l'économie ontarienne connaîtrait une relance plus modérée; le PIB réel afficherait une hausse de 4,6 % en 2021 après avoir chuté de 9,3 % en 2020. Selon ces hypothèses, le déficit budgétaire de l'Ontario atteindrait 45,3 milliards de dollars en 2020-2021 avant de connaître une baisse légère pour s'établir à 37,6 milliards de dollars en 2021-2022. Le ratio de la dette nette au PIB s'élèverait alors à plus de 52 % d'ici 2021-2022.

2 | Résumé

L'Ontario subira une forte contraction de son économie

La pandémie de COVID-19 aura des répercussions énormes sur l'économie ontarienne. Contrairement aux récessions antérieures, où une baisse de la demande forçait les entreprises à réduire leur production, le déclin actuel de l'activité économique est attribuable aux fermetures décrétées par le gouvernement pour juguler la propagation du virus. La performance économique de l'Ontario reposera donc dans une grande mesure sur l'efficacité des mesures de lutte contre la pandémie et sur le rythme auquel l'économie peut être déconfinée en 2020 et 2021.

Les perspectives économiques du BRF supposent que la fermeture actuelle se poursuivra essentiellement jusqu'au milieu de l'année, et qu'il y aura un déconfinement sélectif et graduel à compter de l'été. Compte tenu de cette hypothèse et de l'incidence des importantes mesures de soutien financières et

budgétaires qui ont été prises, le BRF prévoit que le PIB réel de l'Ontario se contractera de 9,0 % en 2020, ce qui constitue la chute annuelle la plus importante jamais enregistrée depuis le début des années 1980.¹ Les perspectives du BRF supposent également que la reprise se poursuivra et s'accélérera tout au long de l'année prochaine, et que le PIB réel connaîtra une hausse de 8,5 % en 2021.

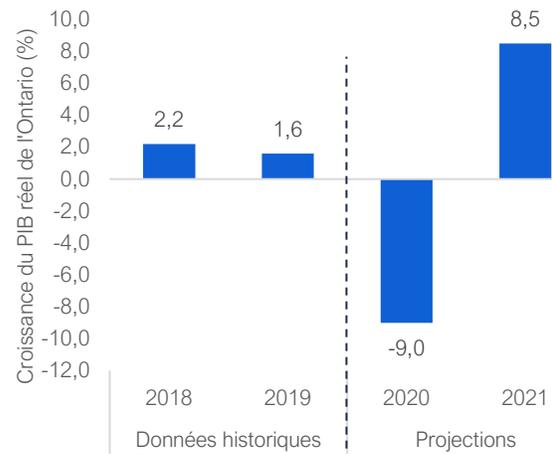
Le déficit budgétaire va presque quadrupler en 2020-2021

La contraction brutale de l'activité économique attribuable à la pandémie réduira considérablement les revenus de la province. Le BRF prévoit une chute spectaculaire des revenus totaux de 21,7 milliards de dollars en 2020-2021, soit 14,0 %, qui touchera toutes les principales sources de revenus fiscaux. En 2021-2022, à mesure que l'économie commence à se rétablir de la pandémie, les revenus devraient connaître un regain, s'accroissant de 17,4 milliards de dollars, mais demeurer sous leur niveau de 2019-2020.

Selon le plan de dépenses énoncé dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*, les dépenses de programmes devraient être supérieures de 8,0 milliards de dollars en 2020-2021 à ce qu'elles étaient en 2019-2020. Cette hausse des dépenses de programmes en 2020-2021 est attribuable aux mesures du gouvernement en réponse à la COVID-19, et à des augmentations plus modestes dans d'autres ministères.

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire va presque quadrupler, passant de 10,8 milliards de dollars en 2019-2020 à 41,0 milliards de dollars en 2020-2021, en raison d'une chute vertigineuse des revenus et de la hausse des dépenses de programmes engagées pour faire face à cette crise. Le déficit atteindrait 5,0 % du PIB et serait le plus important jamais enregistré en Ontario. À mesure que la province se rétablira de la

Figure 2-1 : La pandémie plonge l'économie ontarienne dans une récession

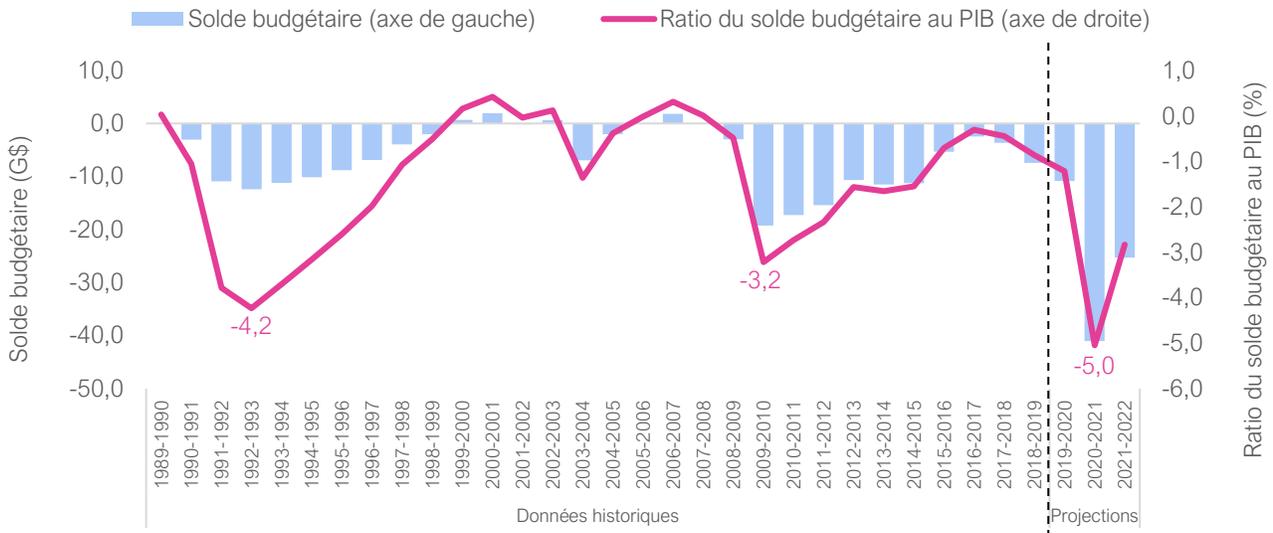


Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

¹ Selon les Comptes économiques provinciaux de Statistique Canada, qui couvrent la période allant de 1981 à 2018.

pandémie et que la relance de l'économie s'amorcera, le déficit budgétaire devrait fléchir pour s'établir à 25,3 milliards de dollars en 2021-2022, plus du double du niveau de 2019-2020.

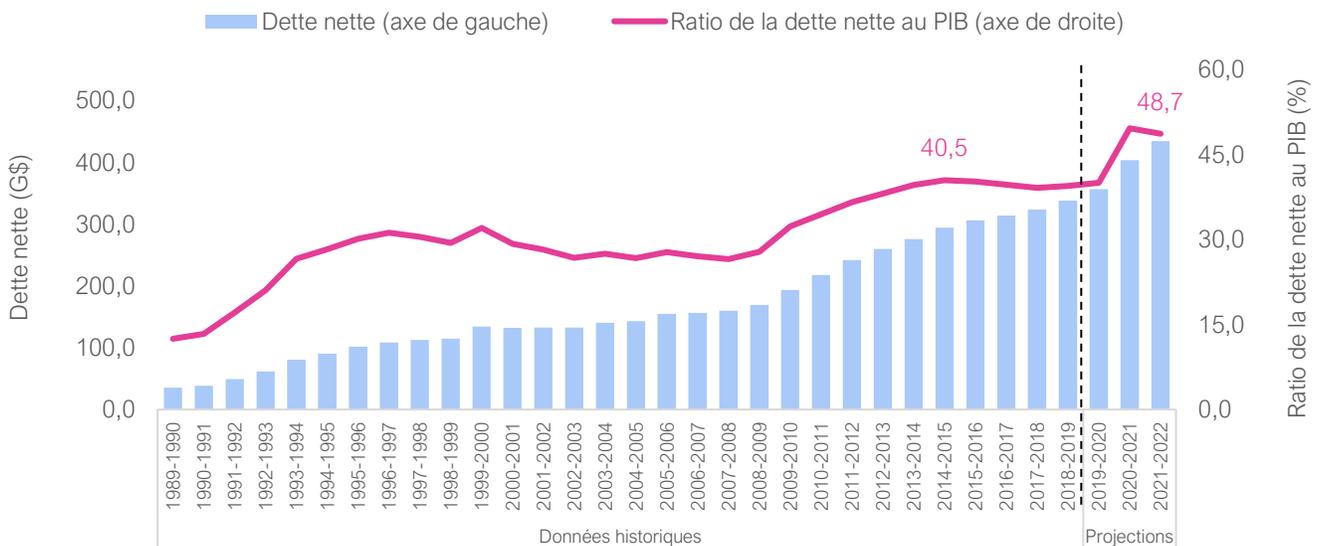
Figure 2-2 : Déficits record prévus en Ontario



Sources : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, Mise à jour économique et financière de mars 2020 de l'Ontario et BRF.

Les déficits budgétaires élevés en 2020-2021 et 2021-2022 feraient grimper rapidement la dette provinciale. Ainsi, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario devrait atteindre 48,7 % en 2021-2022, en hausse de près de 9 points de pourcentage par rapport à 2019-2020.

Figure 2-3 : Niveau record du ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario



Sources : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, Mise à jour économique et financière de mars 2020 de l'Ontario et BRF.

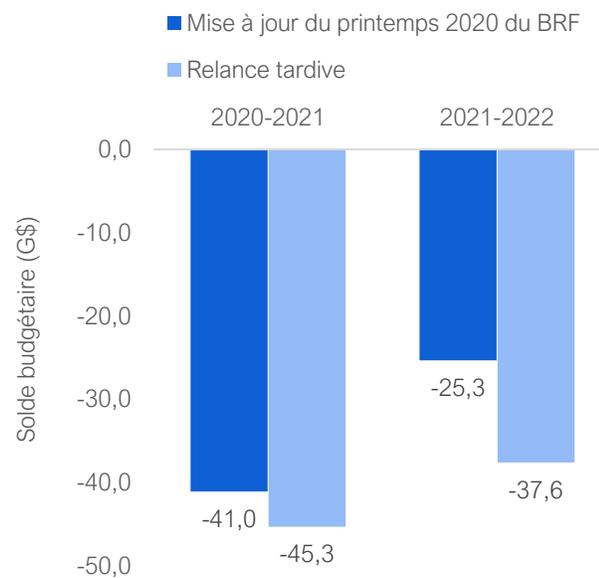
Malgré une hausse considérable de la dette, des coûts d'emprunt ayant atteint un creux historique devraient modérer la hausse des paiements d'intérêts sur la dette en Ontario. Le BRF prévoit que l'intérêt sur la dette passera de 8,0 cents par dollar de revenu en 2019-2020 à 8,9 cents d'ici 2021-2022.

Une relance tardive aggraverait la situation financière de l'Ontario

Malgré la prudence du cadre gouvernemental de déconfinement de la province,² il est fort possible que les mesures de confinement doivent être levées plus graduellement que ce que supposent les perspectives de référence du BRF. Différents facteurs pourraient retarder le déconfinement. Si le public ne respecte pas suffisamment les directives du gouvernement ou si les services de santé publique ne sont pas en mesure de retracer et de contenir efficacement les nouvelles éclosions, une deuxième vague de COVID-19 pourrait éclater, et les mesures de confinement pourraient être rétablies afin de lutter contre la pandémie.

Le BRF a élaboré un autre scénario pour évaluer l'incidence de la prolongation ou du rétablissement de mesures de confinement qui retarderait la relance de l'économie. Selon cet autre scénario, le BRF prévoit que le PIB réel baisserait de 9,3 % en 2020, avant une relance plus modeste de 4,6 % en 2021.

Figure 2-4 : Une relance tardive en Ontario causerait des déficits budgétaires bien plus élevés



Source : BRF.

Dans ces circonstances, le déficit budgétaire pourrait atteindre 45,3 milliards de dollars en 2020-2021 et ne connaître qu'une baisse modérée par la suite pour s'établir à 37,6 milliards de dollars en 2021-2022. Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario bondirait de 40,1 % en 2019-2020 à plus de 52 % d'ici 2021-2022.

Les difficultés budgétaires persisteront au-delà de la crise de santé publique actuelle

La pandémie de COVID-19 aura des conséquences importantes et durables sur la situation financière de l'Ontario. Même si les revenus devaient croître deux fois plus vite que les dépenses après 2021-2022, le déficit budgétaire de l'Ontario ne diminuerait que légèrement, pour atteindre 17,0 milliards de dollars d'ici 2023-2024, et le fardeau de la dette demeurerait lourd, à plus de 48 % du PIB.³

Le gouvernement s'est engagé à déposer à l'automne un plan budgétaire mis à jour qui devrait comprendre de nouveaux objectifs budgétaires reflétant les perspectives économiques actuelles et la forte détérioration de la situation financière de la province. En raison de l'évolution rapide de la conjoncture, le BRF publiera une mise à jour de ses perspectives économiques et budgétaires à la fin de l'été afin d'y intégrer les données et renseignements qui seront alors disponibles.

² Pour des précisions, voir [Un cadre visant le déconfinement de la province](#).

³ Voir l'annexe D pour un exposé plus détaillé sur les perspectives à long terme du BRF.

3 | Perspectives économiques

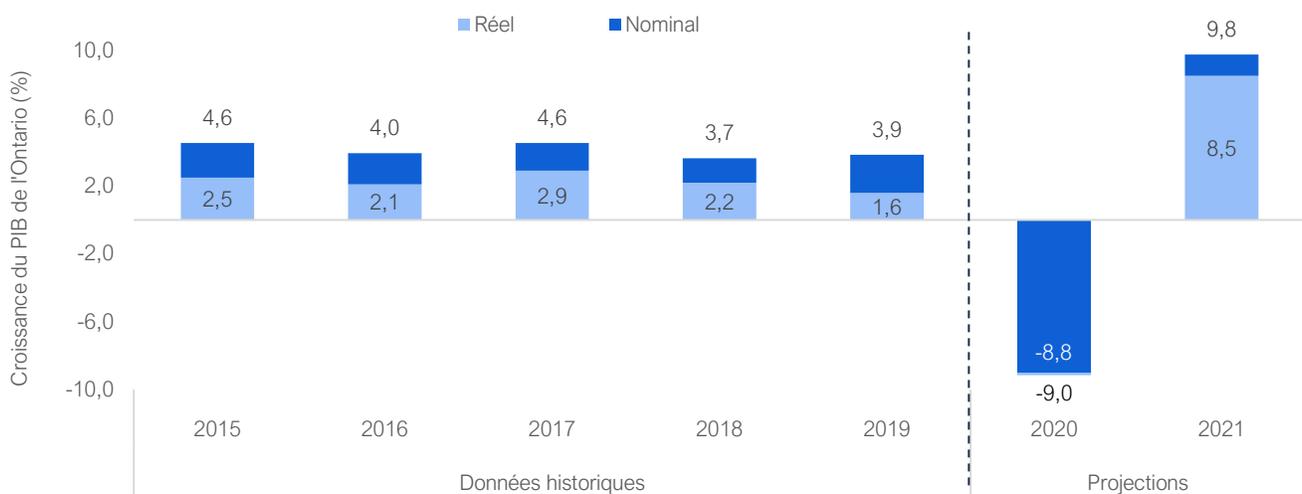
Aperçu

La pandémie de COVID-19 aura des répercussions énormes sur les perspectives économiques de l'Ontario au cours des prochaines années. Les fermetures que le gouvernement a décrétées en vue de freiner la propagation du virus causeront une forte contraction de l'économie jusqu'à la fin de la première moitié de 2020 au moins. À mesure que le gouvernement lèvera les mesures prises pour contenir le virus, l'activité économique redémarrera progressivement. La performance économique de l'Ontario reposera donc beaucoup sur l'efficacité de ces mesures et sur la rapidité avec laquelle elles pourront être levées en 2020 et en 2021. Étant donné le degré élevé d'incertitude à cet égard, le BRF limite ses perspectives économiques à une période de deux ans, à l'instar de nombreux autres prévisionnistes.

Les perspectives économiques du BRF supposent que la fermeture actuelle de l'économie sera maintenue pendant le deuxième trimestre de 2020, et qu'il y aura une reprise sélective et progressive des activités à compter de cet été. Compte tenu de cette hypothèse et de l'incidence des importantes mesures de soutien financières et budgétaires qui ont été prises, le BRF prévoit que le PIB réel de l'Ontario se contractera de 9,0 % en 2020, ce qui constitue la chute annuelle la plus importante jamais enregistrée depuis le début des années 1980.⁴ Les perspectives de référence du BRF supposent également que la reprise se poursuivra et s'accélérera tout au long de l'année prochaine, et que le PIB réel connaîtra une hausse de 8,5 % en 2021.

Compte tenu de l'effondrement des prix des produits de base, et notamment du pétrole, ainsi que de la chute de la demande de biens de consommation non essentiels, il est prévu que le déflateur des prix du PIB – une mesure des prix à l'échelle de l'économie – connaîtra un léger redressement de 0,2 % en 2020. Le PIB nominal de l'Ontario, une mesure générale de l'assiette fiscale, devrait chuter de 8,8 % en 2020, en raison d'une baisse du revenu du travail et d'un déclin prononcé des bénéfices des sociétés, puis bondir de 9,8 % en 2021.

Figure 3-1 : La pandémie fait plonger l'économie ontarienne en récession



Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

⁴ Les prévisions économiques du BRF sont fondées sur les données disponibles en date du 30 avril 2020.

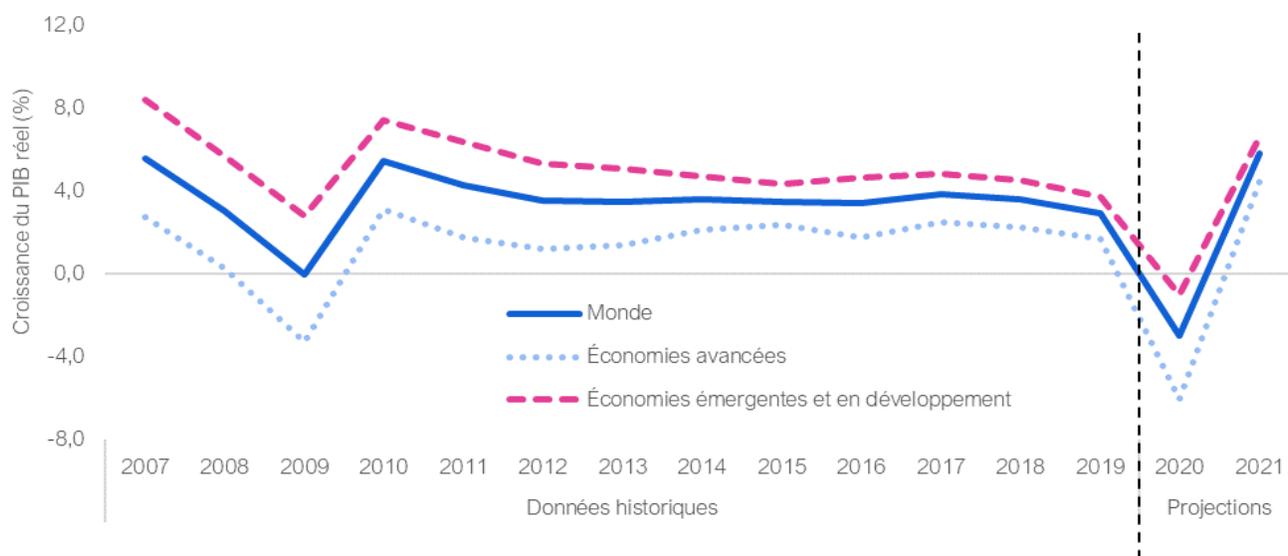
Le ralentissement économique mondial devrait être le pire depuis la Grande Dépression

La croissance économique mondiale a ralenti en 2019 pour s'établir à 2,9 %, par rapport à 3,6 % en 2018, les tensions commerciales et l'incertitude géopolitique ayant continué de freiner les échanges commerciaux et la production industrielle. Le Fonds monétaire international (FMI) avait prévu qu'en 2020, ces mêmes problèmes pèseraient toujours sur la croissance. Or, compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, le FMI prévoit maintenant que l'économie mondiale fléchira de 3,0 % en 2020. Il s'agit d'un ralentissement plus profond que celui de la crise financière mondiale de 2008-2009, et il est en voie d'être le pire depuis la Grande Dépression.⁵

Cette récession devrait être plus grave dans les économies avancées où les éclosions généralisées de COVID-19 ont motivé des mesures de confinement strictes. Aux États-Unis, le PIB réel devrait reculer de 6,2 % en 2020, et les obstacles à la reprise économique devraient persister jusque pendant l'été. La Réserve fédérale américaine devrait maintenir le taux des fonds fédéraux à un creux historique au moins jusqu'en 2021.

Le choc qui ébranlera l'économie mondiale devrait causer une contraction de l'économie même dans les pays qui ne sont pas aux prises avec des éclosions généralisées de COVID-19.

Figure 3-2 : Déclin prévu de la croissance économique mondiale en 2020



Source : FMI.

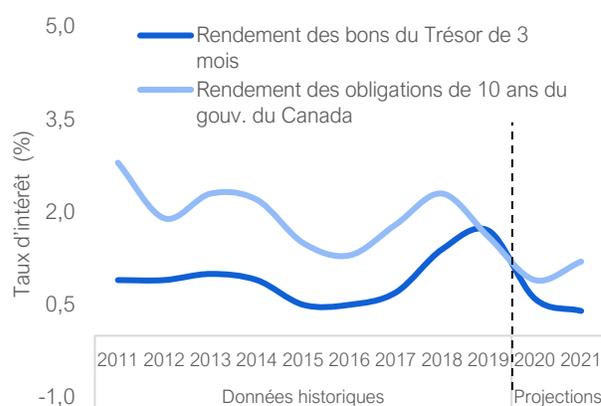
⁵ Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international, avril 2020.

Faiblesse persistante des taux d'intérêt pendant la reprise économique

À l'instar d'autres banques centrales, la Banque du Canada a vite réagi à la crise économique en abaissant son taux directeur de 1,5 point pour l'établir à 0,25 % en mars, le taux le plus bas depuis la crise financière mondiale de 2008.

Dans son Rapport sur la politique monétaire d'avril 2020, la Banque a souligné l'incertitude considérable qui entoure les perspectives d'inflation et les trajectoires de reprise économique.⁶ Devant l'inflation presque nulle à court terme et l'ampleur sans précédent des conséquences économiques de la pandémie, les taux d'intérêt à court terme devraient rester dans un creux historique au cours des deux prochaines années.

Figure 3-3 : Les taux d'intérêt à court terme resteront faibles au cours de la période de prévision



Sources : Statistique Canada et BRF.

La pandémie pourrait plonger l'économie ontarienne dans une grave récession

La croissance économique de l'Ontario était déjà en perte de vitesse avant l'écllosion de COVID-19, le PIB réel s'étant accru d'un taux modéré de 1,6 % en 2019, après une croissance annuelle moyenne de 2,4 % au cours de la période allant de 2015 à 2018. Ce ralentissement procédait d'une incertitude accrue découlant des tensions du commerce mondial qui se sont répercutées sur l'investissement des entreprises, ainsi que d'un recul des dépenses des ménages et de l'activité du marché du logement.

En quelques mois, l'écllosion de COVID-19 a provoqué une onde de choc historique dans l'économie ontarienne. Cependant, l'ampleur du déclin de l'activité économique a été amoindrie par les mesures décisives de la Banque du Canada en matière de politique monétaire conjuguées au soutien financier exceptionnel des gouvernements fédéral et provincial. Les prévisions du BRF s'appuient sur des estimations de l'incidence positive des nouvelles mesures gouvernementales visant à soutenir l'économie, dont la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) du gouvernement fédéral.

Les perspectives économiques du BRF supposent que les mesures actuelles visant à freiner la propagation du virus de la COVID-19, y compris la fermeture temporaire de la plupart des entreprises non essentielles, seront maintenues pour la plupart jusqu'au milieu de l'année, avant un déconfinement graduel au cours de l'automne.⁷ Selon cette hypothèse, le BRF estime que le PIB réel de l'Ontario chutera de 9,0 % en 2020, la baisse annuelle la plus importante jamais enregistrée depuis le début des années 1980. Si on le compare au sommet atteint avant la récession, au quatrième trimestre de 2019, le PIB réel de l'Ontario devrait baisser de 14,7 % au cours de la première moitié de 2020, ramenant l'activité économique à son niveau d'il y a neuf ans. Il s'agirait de la décroissance de la production économique la plus importante jamais enregistrée, par rapport aux trois autres grandes récessions survenues en Ontario depuis le début des années 1980.⁸ Si l'on suppose que le redémarrage de l'économie sera presque complet durant l'hiver, il est prévu que le PIB réel de l'Ontario

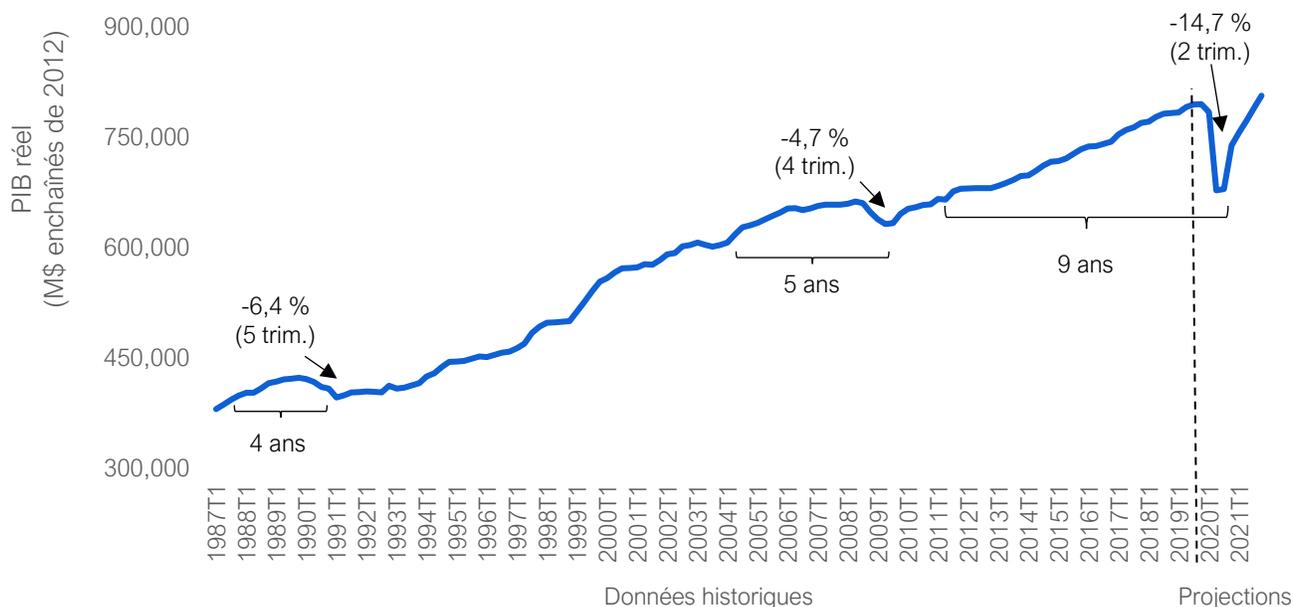
⁶ Rapport sur la politique monétaire, Banque du Canada, avril 2020.

⁷ L'hypothèse du BRF est conforme au plan que le gouvernement de l'Ontario a établi pour redémarrer l'économie. Voir [Un cadre visant le déconfinement de la province](#), gouvernement de l'Ontario, avril 2020.

⁸ La première de ces récessions est survenue en 1982 et a entraîné une baisse de 6,0 % du PIB réel sur 3 trimestres.

augmentera de 8,5 % en 2021. Cependant, malgré un tel bond, il faudra attendre à la fin de 2021 avant que l'activité économique retrouve son niveau d'avant la crise en Ontario.

Figure 3-4 : La récession devrait être la plus importante jamais enregistrée depuis les années 1980

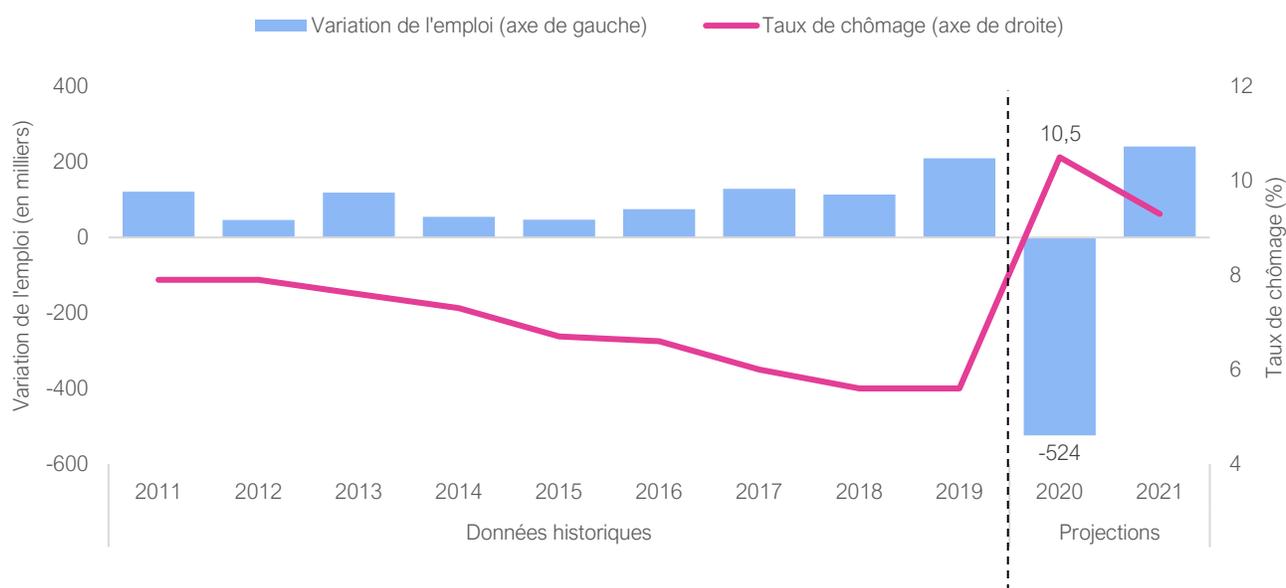


Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Un net recul de la production est prévu dans la plupart des principaux secteurs de l'économie. Des pertes d'emplois considérables conjuguées à un endettement élevé devraient freiner les dépenses des ménages et l'activité sur le marché du logement. Cependant, les nouveaux programmes gouvernementaux instaurés pour soutenir les familles et les particuliers compenseront ces difficultés en partie. Les entreprises auront beaucoup de mal à s'adapter à une forte chute de la demande, ce qui entraînera des baisses d'investissement. Les exportateurs connaîtront également un repli des commandes attribuable à une baisse de la demande étrangère, malgré un dollar canadien plus faible qui devrait favoriser leur compétitivité.

Les premiers effets des fermetures sur le marché du travail de l'Ontario ont été considérables; un nombre record de 1 092 000 emplois a été perdu en mars et avril, portant le taux de chômage à 11,3 %. Le BRF prévoit que la situation du marché du travail connaîtra une amélioration modérée mais constante au cours de la seconde moitié de 2020. Néanmoins, le taux de chômage annuel en Ontario atteindra 10,5 % en 2020, ce qui est près du double du taux de 5,6 % enregistré en 2019. À mesure que la relance s'accélérera, le taux de chômage devrait baisser progressivement tout au long de 2021.

Figure 3-5 : Le taux de chômage devrait atteindre 10,5 % en 2020

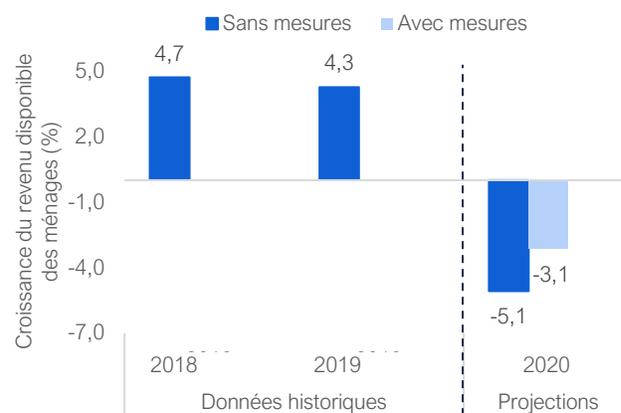


Sources : Statistique Canada et BRF.

D'après les estimations du BRF, faute de mesures gouvernementales de soutien aux familles et aux particuliers, le revenu disponible des ménages en Ontario aurait baissé de 5,1 % en 2020. Cependant, les programmes fédéraux et provinciaux instaurés récemment pour soutenir le revenu des ménages devraient compenser partiellement l'incidence de la pandémie. Si l'on tient compte de l'effet de ces programmes de soutien du revenu, le revenu des ménages en Ontario devrait fléchir de 3,1 % cette année.⁹

Il est prévu que les bénéfices des entreprises connaîtront un repli prononcé de 26,6 % en 2020, car les entreprises de la plupart des secteurs doivent composer avec une perturbation de leur chaîne d'approvisionnement et une dégringolade des ventes. Dans l'ensemble, le PIB nominal devrait chuter de 8,8 % en 2020. Compte tenu des politiques budgétaires qui ont été annoncées, si l'on suppose un déconfinement progressif de l'économie au cours de la seconde moitié de 2020, le PIB nominal devrait grimper de 9,8 % en 2021.

Figure 3-6 : Les mesures gouvernementales atténueront la baisse du revenu des ménages



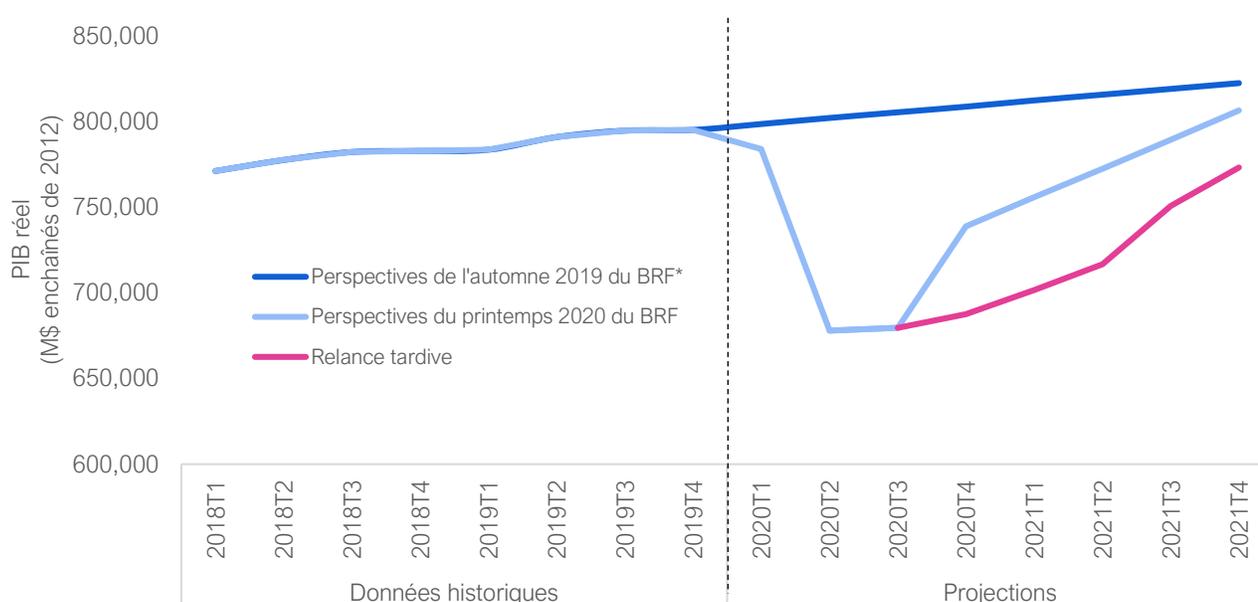
Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

⁹ Les mesures fédérales et provinciales intégrées dans nos projections comprennent la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le crédit pour taxe sur les produits et services, l'Allocation canadienne pour enfants bonifiée, l'aide aux familles de 200 \$ de l'Ontario en raison de la COVID-19 et les hausses des paiements du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) pour les personnes âgées à faible revenu. Dans le cas des mesures fédérales, le BRF a établi une estimation de la part de l'Ontario et en a réparti l'incidence parmi les catégories de revenu concernées pour la durée annoncée du programme en question.

La prolongation des mesures liées à la pandémie ralentirait la reprise économique

La voie qui mène à la relance de l'économie repose en bonne partie sur l'efficacité des mesures de confinement pour juguler la propagation du virus et la mesure dans laquelle les politiques gouvernementales peuvent soutenir l'économie à court terme. Malgré la prudence du cadre gouvernemental de déconfinement à l'échelle de la province,¹⁰ il est fort possible que les mesures de confinement doivent être levées plus graduellement que ce que supposent les perspectives de référence du BRF, ce qui ralentirait la relance de l'économie. Différents facteurs pourraient retarder le déconfinement. Si le public ne respecte pas suffisamment les directives du gouvernement ou si les services de santé publique ne sont pas en mesure de retracer et de contenir efficacement les nouvelles éclosions, une deuxième vague de COVID-19 pourrait éclater, et les mesures de confinement pourraient être rétablies afin de lutter contre la pandémie.

Figure 3-7 : La croissance économique serait plus faible si la pandémie persistait



* Rajustées en fonction des données du 4^e trim. de 2019 provenant des *Comptes économiques de l'Ontario*.
Sources : *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

Le BRF a élaboré un autre scénario pour évaluer l'incidence de la prolongation ou du rétablissement de mesures de confinement qui retarderait la relance de l'économie et ralentirait le taux de croissance en 2021.¹¹ Selon cet autre scénario, le BRF prévoit que le PIB réel baisserait de 9,3 % en 2020, avant une relance plus modeste de 4,6 % en 2021. D'après ce scénario, il faudrait attendre en 2023 pour que l'activité économique ontarienne revienne à son niveau d'avant la pandémie.

¹⁰ [Un cadre visant le déconfinement de la province](#), gouvernement de l'Ontario, avril 2020.

¹¹ Selon cet autre scénario, le BRF suppose que l'ampleur du déclin de l'économie au cours de la première moitié de 2020 sera la même que dans ses projections de référence, et que seul le rythme de la relance sera touché. Le BRF suppose aussi que les mesures fédérales et provinciales seront prolongées d'un trimestre.

Tableau 3-1 : Perspectives du BRF

| (Croissance en pourcentage) | 2018r | 2019r | 2020p | 2021p |
|--|-------|-------|-------|-------|
| PIB réel | | | | |
| Perspectives de l'automne 2019 du BRF* | 2,2 | 1,6 | 1,7 | 1,7 |
| Perspectives du printemps 2020 du BRF | 2,2 | 1,6 | -9,0 | 8,5 |
| Relance tardive | 2,2 | 1,6 | -9,3 | 4,6 |
| PIB nominal | | | | |
| Perspectives de l'automne 2019 du BRF* | 3,7 | 3,9 | 3,5 | 3,6 |
| Perspectives du printemps 2020 du BRF | 3,7 | 3,9 | -8,8 | 9,8 |
| Relance tardive | 3,7 | 3,9 | -9,1 | 5,9 |

r = données réelles p = prévisions

* Rajustées en fonction des données du 4^e trim. de 2019 provenant des *Comptes économiques de l'Ontario*.

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

4 | Perspectives budgétaires

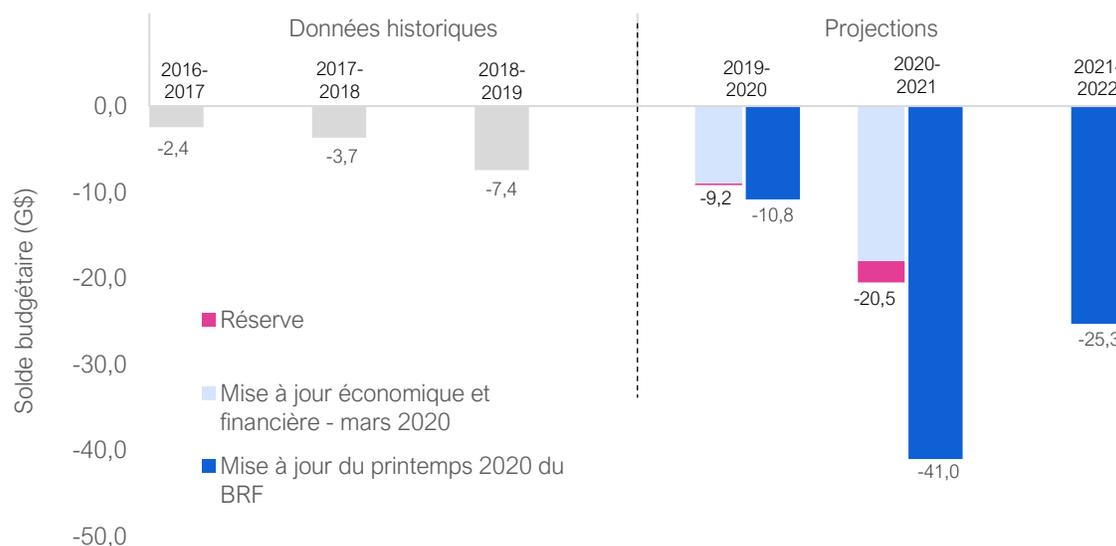
Déficit budgétaire de 41 milliards de dollars prévu en 2020-2021

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire va presque quadrupler, passant de 10,8 milliards de dollars en 2019-2020 à 41,0 milliards de dollars en 2020-2021. Cette hausse spectaculaire du déficit budgétaire découle de la vive contraction économique causée par la pandémie de COVID-19, qui entraîne une chute vertigineuse des revenus et une hausse des dépenses de programmes engagées pour faire face à cette crise.

Le BRF prévoit que le déficit pour 2020-2021 sera supérieur de 20,5 milliards de dollars à ce que le gouvernement a prévu dans sa *Mise à jour économique et financière de mars 2020* (la « Mise à jour de mars »). Cet écart considérable reflète le fait que le BRF prévoit un repli beaucoup plus marqué de l'activité économique que ce qu'escomptait le gouvernement, ce qui cause un recul bien plus prononcé des revenus.¹²

À mesure que la province se rétablira de la pandémie et que la relance de l'économie s'amorcera, le déficit budgétaire devrait fléchir pour s'établir à 25,3 milliards de dollars en 2021-2022, ce qui reste plus du double du niveau de 2019-2020.

Figure 4-1 : La pandémie de COVID-19 pourrait faire quadrupler le déficit de l'Ontario en 2020-2021



Nota : Le solde budgétaire estimé par le BRF est présenté en excluant la réserve. Le solde budgétaire prévu par le gouvernement dans la Mise à jour de mars est présenté en incluant la réserve.

Sources : *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

¹² Les projections économiques du BRF ont été établies plusieurs semaines après que le gouvernement a publié sa Mise à jour de mars, laquelle s'appuyait sur les renseignements disponibles en date du 18 mars. Depuis, des données supplémentaires sur la portée et l'ampleur du ralentissement économique sont devenues disponibles, y compris l'estimation rapide du PIB pour mars et l'Enquête sur la population active de mars de Statistique Canada. L'annexe A compare les projections du BRF à celles du gouvernement relativement à des variables économiques clés utilisées aux fins des prévisions sur les revenus fiscaux.

Les déficits budgétaires élevés de 2020-2021 et de 2021-2022 causeront une hausse rapide de la dette provinciale au cours des deux prochaines années. Le BRF prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera porté à 48,7 % en 2021-2022, près de 9 points de pourcentage de plus qu'en 2019-2020.

Malgré cette forte augmentation de la dette, les coûts d'emprunt sont à un plancher historique, ce qui devrait atténuer la hausse des paiements d'intérêt sur la dette de l'Ontario. Le BRF prévoit que l'intérêt sur la dette atteindra 8,9 cents par dollar de revenu en 2021-2022, par rapport à 8,0 cents en 2019-2020.

Projections budgétaires selon un scénario prévoyant une relance tardive

Les perspectives économiques et budgétaires actuelles comportent un degré élevé d'incertitude, étant donné l'éclosion brutale de la pandémie de COVID-19. La situation financière de l'Ontario serait beaucoup moins favorable dans un scénario où la relance de l'économie serait retardée en raison de la prolongation ou du rétablissement des mesures de confinement.

Selon ce scénario, le BRF prévoit que le déficit budgétaire serait beaucoup plus élevé, atteignant 45,3 milliards de dollars en 2020-2021 avant de connaître une baisse légère pour s'établir à 37,6 milliards de dollars en 2021-2022. Le ratio de la dette nette au PIB devrait s'accroître considérablement, passant de 40,1 % en 2019-2020 à plus de 52 % d'ici 2021-22. Voir [Projections budgétaires en cas de relance tardive](#) pour des précisions.

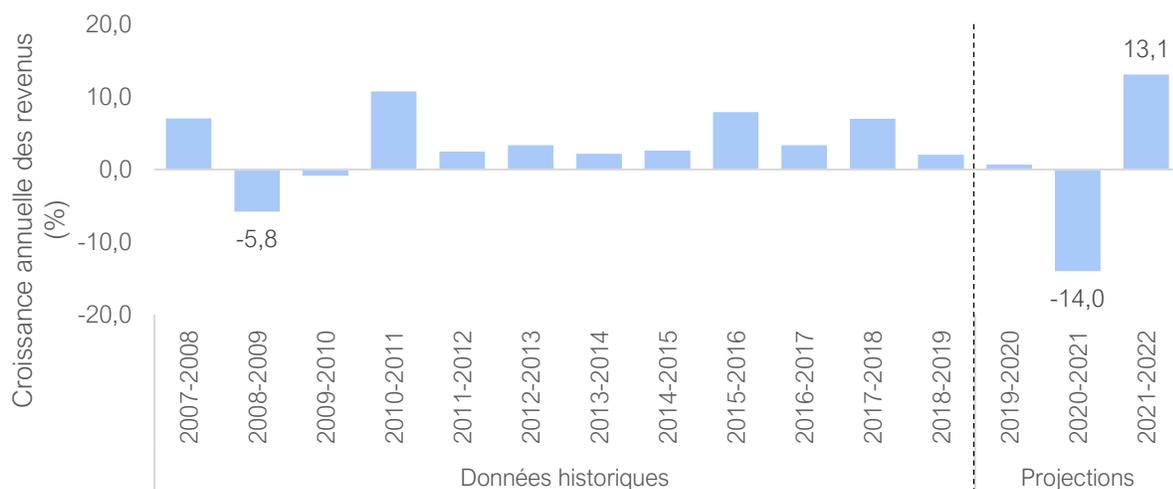
Perspectives de revenus

La contraction brutale de l'activité économique attribuable à la pandémie de COVID-19 aura une incidence marquée sur les revenus de la province. Dans l'ensemble, le BRF prévoit qu'une hausse modeste des revenus totaux en 2019-2020 sera suivie d'une chute spectaculaire de 21,7 milliards de dollars en 2020-2021. En 2021-2022, à mesure que l'économie commence à se rétablir de la pandémie, les revenus devraient connaître un regain partiel, s'accroissant de 17,4 milliards de dollars.

Les revenus totaux baisseront de 14 % en 2020-2021

Les revenus devraient connaître un redressement en 2019-2020, avant de chuter considérablement en 2020-2021. La baisse de 21,7 milliards de dollars, ou 14,0 %, des revenus prévue pour 2020-2021 est beaucoup plus marquée que celle qui a été observée pendant la crise financière mondiale de 2008-2009.

Figure 4-2 : La baisse prévue des revenus est beaucoup plus marquée que celle de la crise financière mondiale de 2008-2009

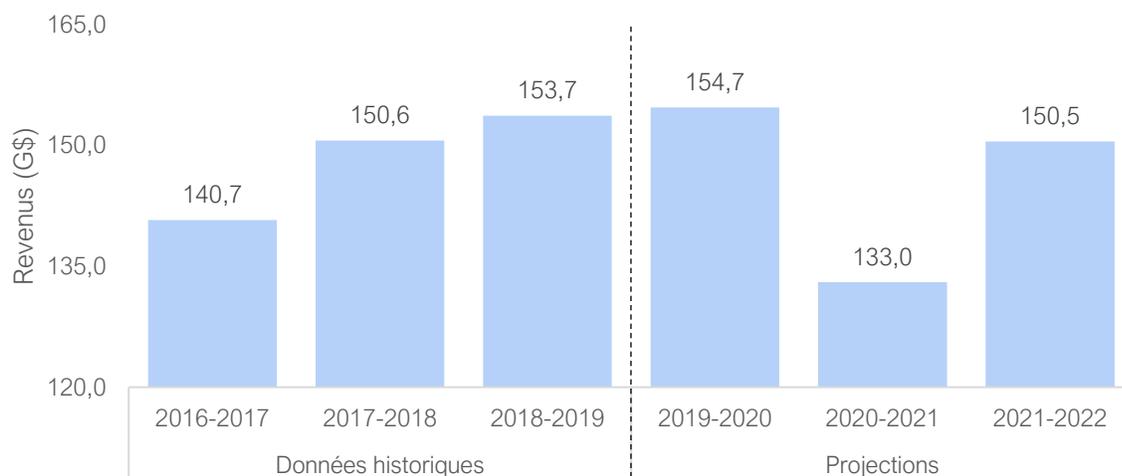


Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

La baisse des revenus en 2020-2021 est surtout attribuable à une chute de 20,4 milliards de dollars des revenus fiscaux. Il est prévu que les autres sources de revenus connaîtront une baisse de 1,3 milliard de dollars, un repli des revenus des entreprises publiques et des autres revenus non fiscaux étant compensé en partie par une légère hausse des transferts du gouvernement fédéral.

Les revenus devraient connaître un rebond partiel en 2021-2022, à mesure que l'économie se rétablira après l'allégement des fermetures décrétées par le gouvernement. Dans l'ensemble, les revenus devraient croître de 17,4 milliards de dollars en 2021-2022 mais rester sous leur niveau de 2019-2020.

Figure 4-3 : Les revenus de l'Ontario devraient chuter en 2020-2021 avant un rebond partiel en 2021-2022



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Les revenus fiscaux diminueront en 2020-2021

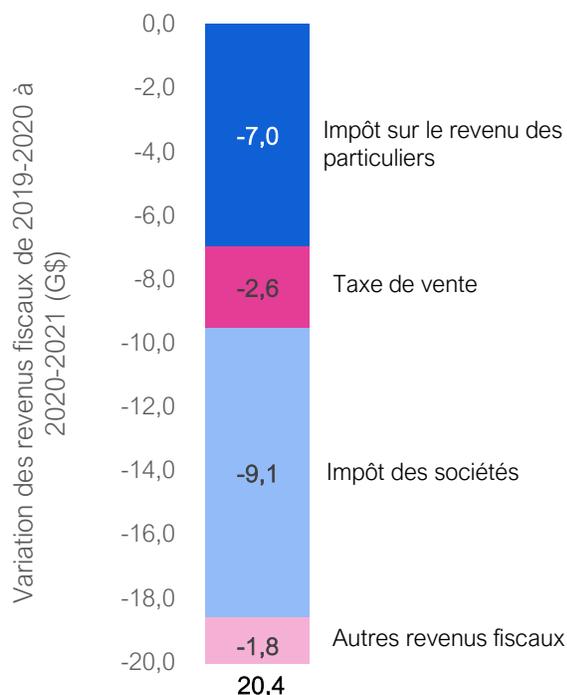
Les revenus fiscaux devraient connaître un recul spectaculaire en 2020-2021 en raison de l'incidence extraordinaire de la pandémie de COVID-19 sur l'activité économique.¹³

Les revenus fiscaux ont affiché une hausse modeste en 2019-2020 en raison d'une croissance économique stable tout au long de l'année civile 2019. Cette croissance modeste s'est interrompue brutalement au premier trimestre de 2020, le gouvernement ayant ordonné la fermeture de toutes les entreprises non essentielles.

Le déclin considérable de l'activité économique en 2020 devrait causer une baisse de 20,4 milliards de dollars (-19,1 %) des revenus fiscaux en 2020-2021.¹⁴ Cette baisse touche surtout les trois principales sources de revenus fiscaux : l'impôt des sociétés (-9,1 milliards de dollars), l'impôt sur le revenu des particuliers (-7,0 milliards de dollars) et la taxe de vente (-2,6 milliards de dollars).

La reprise de l'activité économique suivant la levée des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 devrait entraîner un rebond partiel des revenus fiscaux de 13,6 milliards de dollars en 2021-2022.

Figure 4-4 : Les trois principaux impôts et taxes comptent pour la plus grande partie de la baisse des revenus fiscaux



Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : BRF.

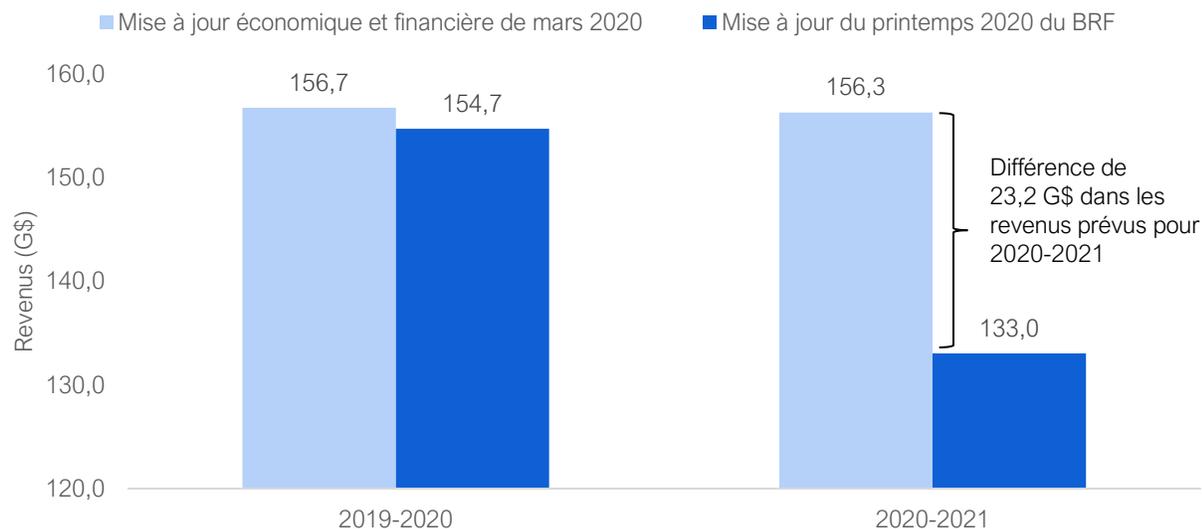
Le BRF prévoit des revenus fiscaux bien inférieurs aux prévisions du gouvernement dans sa Mise à jour de mars

Le BRF prévoit que les revenus totaux en 2020-2021 seront inférieurs de 23,2 milliards de dollars à ce que le gouvernement prévoyait dans sa Mise à jour de mars. La différence marquée entre ces deux prévisions reflète surtout les prévisions économiques mises à jour du BRF, qui comprennent une chute beaucoup plus marquée des revenus des particuliers et des sociétés ainsi qu'une activité économique moins vigoureuse dans l'ensemble, ce qui devrait donner lieu à des revenus fiscaux beaucoup plus faibles.

¹³ Voir à l'annexe B un exposé plus détaillé des prévisions quant aux revenus fiscaux.

¹⁴ Des mesures déjà annoncées se sont également répercutées sur les revenus fiscaux, dont le crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu et la mesure parallèle à l'Incitatif à l'investissement accéléré du gouvernement fédéral.

Figure 4-5 : Le BRF prévoit pour 2020-2021 des revenus inférieurs de plus de 23 milliards de dollars aux prévisions du gouvernement



Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Sources : *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Perspectives quant aux dépenses de programmes

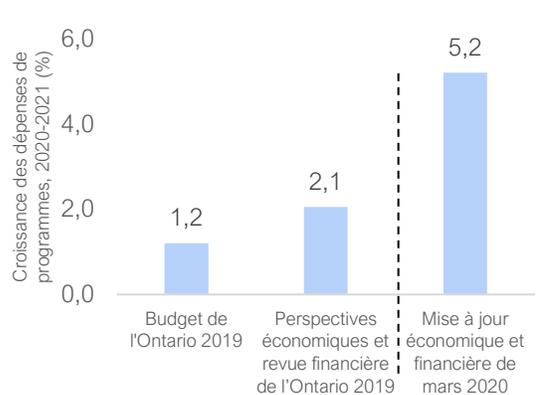
Dans sa mise à jour de mars, le gouvernement a inclus des perspectives budgétaires s'appliquant à un seul exercice en raison de l'incertitude importante causée par la pandémie de COVID-19. Selon les perspectives du gouvernement, les dépenses de programmes devraient croître de 5,2 % en 2020-2021, un rythme près de deux fois plus rapide que ce que prévoyaient le *Budget de l'Ontario 2019* et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019*.

Ainsi, les dépenses de programmes pour 2020-2021 selon la Mise à jour de mars devraient être supérieures de 9,1 milliards de dollars au plan du *Budget de l'Ontario 2019* et de 7,1 milliards de dollars au montant prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019*.

Les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 haussent les dépenses de programmes

Selon le plan de dépenses énoncé dans la Mise à jour de mars, les dépenses de programmes devraient être supérieures de 8,0 milliards de dollars en 2020-2021 à ce qu'elles étaient en 2019-2020.

Figure 4-6 : Hausse bien plus rapide que prévu des dépenses de programmes en 2020-2021



Sources : *Budget de l'Ontario 2019*, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et *Mise à jour économique et financière de mars 2020*.

Tableau 4-1 : Variation annuelle des dépenses de programmes

| | 2019-2020 (G\$) | 2020-2021 (G\$) | Variation sur 12 mois (G\$) | Croissance sur 12 mois (%) |
|--|--------------------|--------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Dépenses de programmes | 153,1 | 161,1 | 8,0 | 5,2 |
| Santé*, <i>dont</i> | 64,4 | 67,8 | 3,5 | 5,4 |
| Fonds de prévoyance pour la santé | | 1,0 | 1,0 | |
| Dépenses en santé | 64,4 | 66,8 | 2,5 | 3,9 |
| Éducation** | 29,8 | 30,3 | 0,4 | 1,5 |
| Services à l'enfance et services sociaux | 17,4 | 17,7 | 0,3 | 1,9 |
| Autres programmes, <i>dont</i> | 41,5 | 45,3 | 3,7 | 9,0 |
| Fonds de soutien à la population et à l'emploi | | 2,0 | 2,0 | |
| Fonds de prévoyance | 0,1 | 1,3 | 1,2 | |
| Tous les autres programmes | 41,4 | 42,0 | 0,5 | 1,3 |

* Les dépenses en santé comprennent le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée.

**Les dépenses en éducation excluent le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Mise à jour économique et financière de mars 2020 de l'Ontario et BRF.

Cette hausse des dépenses de programmes en 2020-2021 est portée par les mesures du gouvernement en réponse à la COVID-19 et des augmentations dans divers secteurs attribuables à d'autres facteurs.

Santé : Hausse de 3,5 milliards de dollars dont :

- 1,1 milliard de dollars pour les mesures directement liées à la COVID-19;
- 1,0 milliard de dollars pour un fonds de prévoyance pour la santé lié à la COVID-19;
- 1,4 milliard de dollars pour d'autres dépenses dans le secteur de la santé.¹⁵

Éducation : Hausse de 0,4 milliard de dollars, surtout des fonds accrus versés aux conseils scolaires pour soutenir la hausse des effectifs et les investissements dans les programmes de garde d'enfants.

Services à l'enfance et services sociaux : Hausse de 0,3 milliard de dollars pour des versements d'aide sociale plus élevés et d'autres initiatives.¹⁶

Autres programmes : Hausse de 3,7 milliards de dollars dont :

- 2,0 milliards de dollars pour le Fonds de soutien à la population et à l'emploi, à savoir 1,0 milliard de dollars affectés à des mesures directes et 1,0 milliard de dollars qui n'avaient pas encore été affectés à des mesures particulières au moment de la publication de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*;

¹⁵ Comprend 1,2 milliard de dollars annoncés par le gouvernement pour améliorer les services de santé et de soins de longue durée.

¹⁶ Voir la page 29 de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario.

- 1,3 milliard de dollars pour le fonds de prévoyance du Secrétariat du Conseil du Trésor pour les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations,¹⁷
- 0,6 milliard de dollars pour d'autres dépenses de programmes dans de nombreux ministères.¹⁸

Malgré une hausse générale, les dépenses de huit ministères sur 25 baissent en 2020-2021 par rapport à 2019-2020. Les dépenses de programmes d'Agriculture, Alimentation et Affaires rurales, d'Affaires municipales et Logement et de Services gouvernementaux et Services aux consommateurs devraient notamment fléchir de 0,6 milliard de dollars au total au cours du présent exercice par rapport à 2019-2020. Pour des précisions, voir le tableau B-4 de l'annexe B.

Perspectives des dépenses de programmes en 2021-2022

Le gouvernement n'a pas fourni de perspectives des dépenses au-delà de 2020-2021 dans sa Mise à jour de mars.¹⁹ Le BRF a donc préparé une analyse par secteur des inducteurs de coûts (y compris la croissance et le vieillissement de la population, ainsi que l'inflation des prix) pour élaborer des estimations des dépenses de programmes par secteur pour 2021-2022. Après avoir tenu compte des hausses ponctuelles liées à certaines mesures touchant la COVID-19, le BRF prévoit que les dépenses de programmes en 2021-2022 devraient augmenter de 0,8 % par rapport à 2020-2021.

Déficit budgétaire et perspectives sur la dette

Le BRF prévoit une hausse considérable du déficit budgétaire de l'Ontario en 2020-2021; il atteindra le montant record de 41,0 milliards de dollars (ou 5,0 % du PIB) en raison d'une chute marquée des revenus conjuguée à une hausse des dépenses des programmes. Le déficit budgétaire de 2020-2021 devrait être considérablement supérieur aux déficits record de 19,3 milliards de dollars (3,2 % du PIB) en 2009-2010 et de 12,4 milliards de dollars (4,2 % du PIB) en 1992-1993.

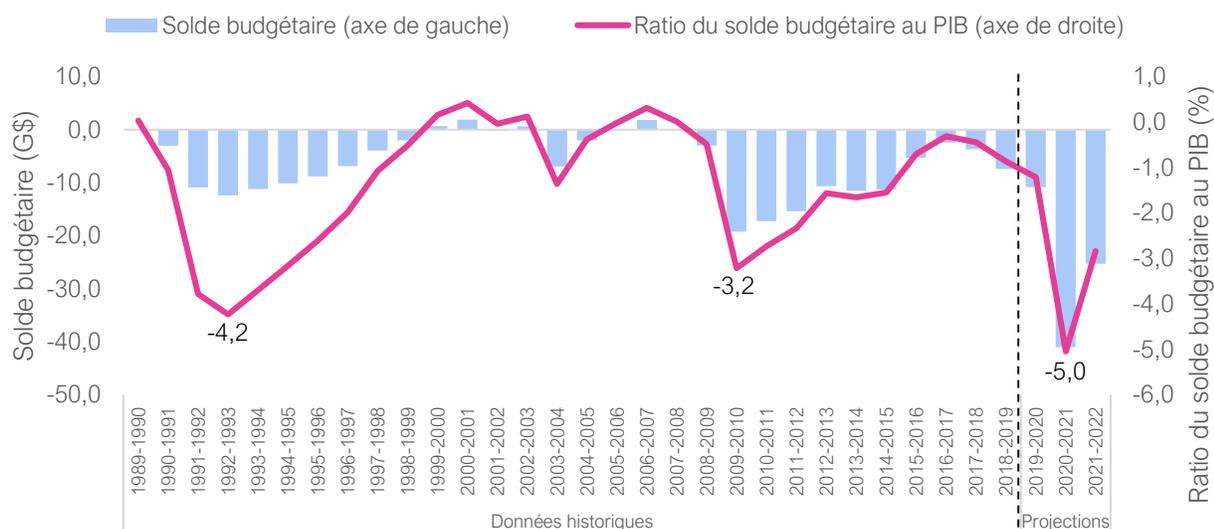
À mesure que la province se rétablit de la pandémie et que la relance de l'économie s'amorce, le déficit budgétaire devrait fléchir et atteindre 25,3 milliards de dollars en 2021-2022. Malgré cette amélioration, le déficit serait, en 2021-2022, plus du double de celui de 2019-2020.

¹⁷ De ces dépenses supplémentaires de 8,0 milliards de dollars, 3,2 milliards de dollars (40 %) sont versés à des fonds de prévoyance (1,0 milliard de dollars au fonds de prévoyance pour la santé, 1,0 milliard de dollars au Fonds de soutien à la population et à l'emploi à des fins encore indéterminées et 1,3 milliard de dollars au fonds de prévoyance du Conseil du Trésor), qui n'étaient pas encore affectés lors de la Mise à jour de mars.

¹⁸ Voir le tableau B-4 de l'annexe B.

¹⁹ Le gouvernement s'est engagé à présenter un budget pluriannuel à l'Assemblée législative le 15 novembre au plus tard. Voir la page vii de la [Mise à jour économique et financière de mars 2020](#).

Figure 4-7 : Déficits record prévus en Ontario



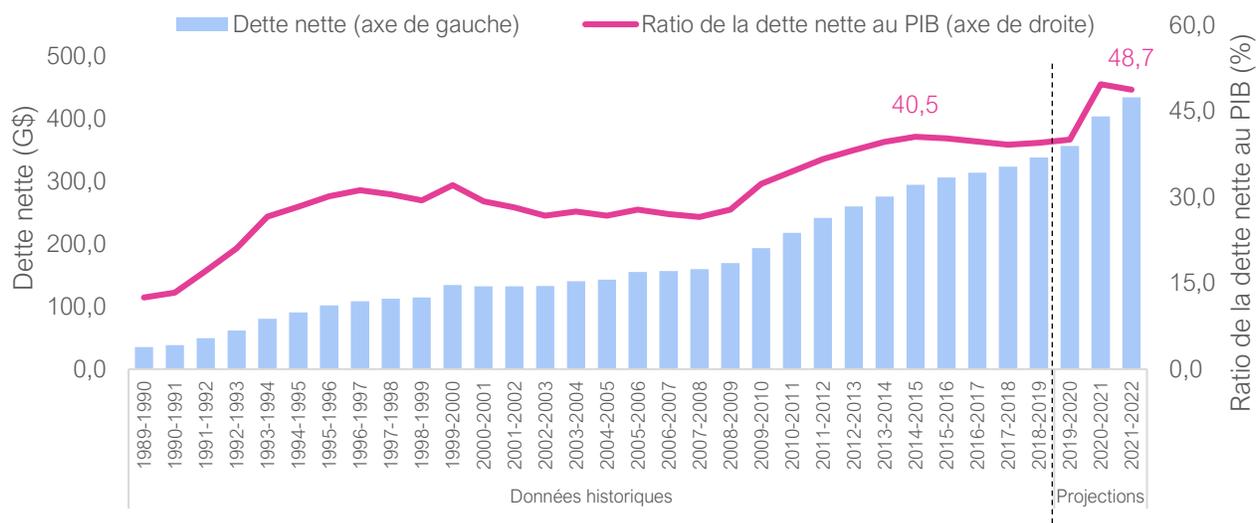
Nota : Le solde budgétaire est présenté avant la réserve.

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

La hausse spectaculaire du déficit budgétaire en Ontario en 2020-2021 et 2021-2022 fera augmenter les emprunts de la province, ce qui se traduira par une hausse de la dette provinciale au cours des deux prochains exercices. La dette nette devrait croître de 47 milliards de dollars en 2020-2021 et de 31 milliards de dollars de plus l'exercice suivant.

Ce bond marqué de la dette portera le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario à un record de 49,7 % en 2020-2021, en hausse de près de 10 points de pourcentage par rapport à 2019-2020. Ce ratio affichera un léger repli pour s'établir à 48,7 % en 2021-2022.

Figure 4-8 : Niveau record du ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario



Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

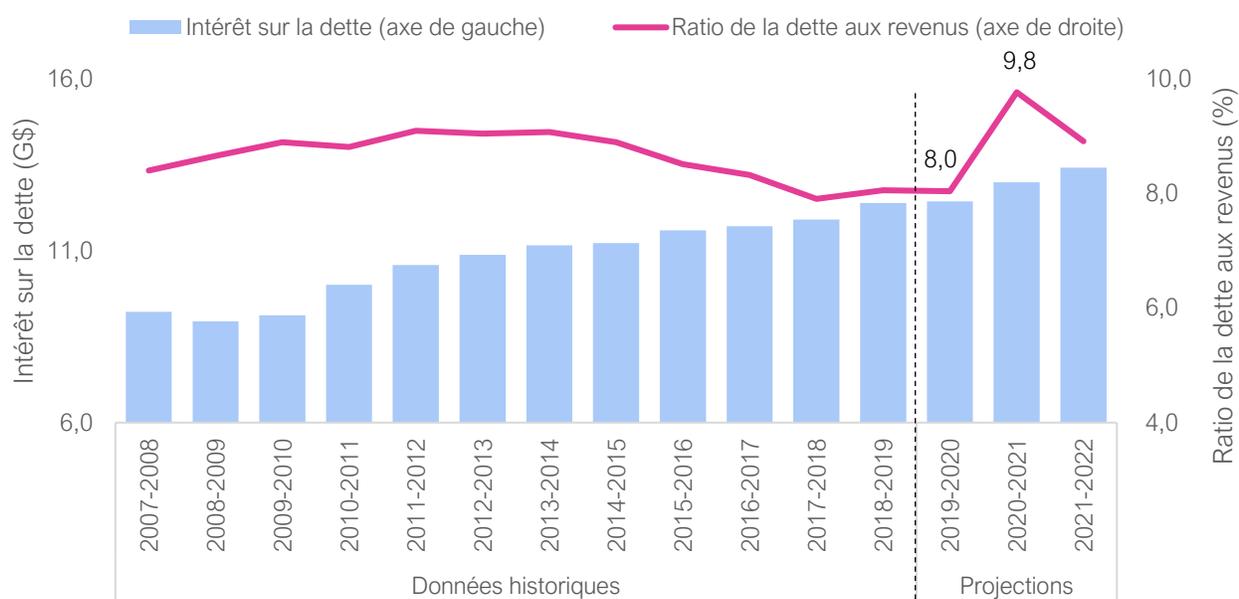
La baisse des taux d'intérêt ralentit la croissance des paiements d'intérêts sur la dette

Les besoins d'emprunt de la province devraient s'accroître considérablement au cours des deux prochains exercices, mais la baisse des taux d'intérêt du marché²⁰ réduira les coûts d'emprunt de l'Ontario pour la nouvelle dette et la dette arrivant à échéance.²¹

Ainsi, malgré la hausse marquée de 13,2 % (ou 47,0 milliards de dollars) de la dette nette en 2020-2021, les paiements d'intérêt sur la dette devraient augmenter d'un pourcentage plus modéré de 4,5 % (558 millions de dollars) en raison du fléchissement des taux d'emprunt. Ces paiements devraient augmenter de 418 millions de dollars de plus en 2021-2022, pour atteindre 13,4 milliards de dollars.

Les paiements d'intérêt devraient atteindre 9,8 cents par dollar de revenu en 2020-2021, par rapport à 8,0 cents l'exercice précédent. Il est prévu que le ratio des paiements d'intérêts sur la dette aux revenus en 2020-2021 sera beaucoup plus élevé qu'après la crise financière mondiale de 2008-2009, lorsque les coûts de l'intérêt sur la dette représentaient environ 9 cents par dollar de revenu. Cependant, à mesure que les revenus se rétabliront en 2021-2022, les paiements d'intérêts devraient retomber à 8,9 cents par dollar de revenu.

Figure 4-9 : La hausse des paiements d'intérêts sur la dette sera modérée par une baisse des coûts d'emprunt



Sources : Comptes publics de l'Ontario, Mise à jour économique et financière de mars 2020 de l'Ontario et BRF.

²⁰ Le programme d'achat d'actions provinciales (PAOP) que la Banque du Canada a annoncé récemment, de même que le Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires (PAPM) déjà en place, visent à soutenir la liquidité des marchés de financement provinciaux et pourraient aussi contribuer à abaisser les coûts d'emprunt des provinces. Pour des précisions, consulter le [Rapport sur la politique monétaire de la Banque du Canada](#), avril 2020.

²¹ Le BRF estime que l'Ontario devra emprunter 72,8 milliards de dollars en 2020-2021 puis 51,9 milliards de dollars en 2021-2022 en raison de la hausse des déficits budgétaires, du refinancement de la dette arrivée à échéance, des dépenses en immobilisations et d'autres emprunts.

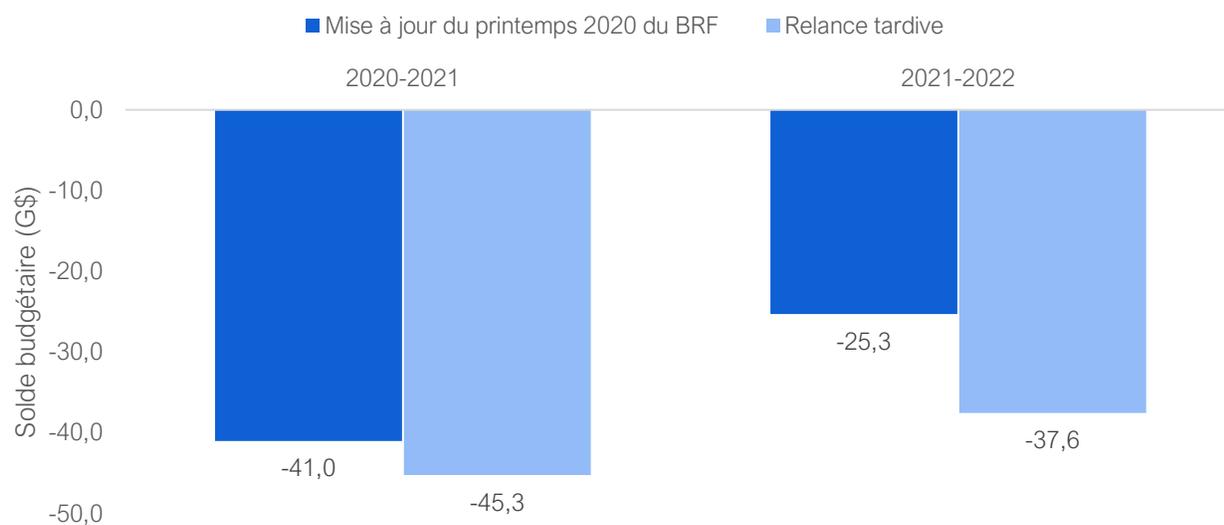
Projections budgétaires en cas de relance tardive

Il y a un risque élevé que le déconfinement de l'économie nécessite plus temps que prévu en raison de la crise de santé publique en cours. Les projections budgétaires de référence du BRF supposent que les mesures du gouvernement visant à contenir la pandémie seront levées progressivement au cours de l'été 2020, permettant une reprise constante de la croissance économique au cours de l'automne 2020 et de l'hiver 2021. Cependant, comme il en est question dans les perspectives économiques,²² différents facteurs pourraient retarder le déconfinement de l'économie, auquel cas la situation budgétaire de la province se détériorerait encore plus.

Selon le scénario de relance tardive du BRF, les revenus provinciaux connaîtraient une chute encore plus marquée en 2020-2021, en raison d'un repli plus prononcé de l'activité économique. En 2021-2022, eu égard à la persistance des effets du ralentissement économique, on pourrait s'attendre à ce que les revenus ne connaissent qu'un gain modeste. La relance économique tardive causerait également une légère hausse des dépenses de programmes, notamment au titre des services sociaux.

Dans ces circonstances, le déficit budgétaire pourrait atteindre 45,3 milliards de dollars en 2020-2021 et ne connaître qu'une baisse modérée par la suite pour s'établir à 37,6 milliards de dollars en 2021-2022.

Figure 4-10 : Une relance tardive en Ontario entraînerait des déficits budgétaires beaucoup plus élevés



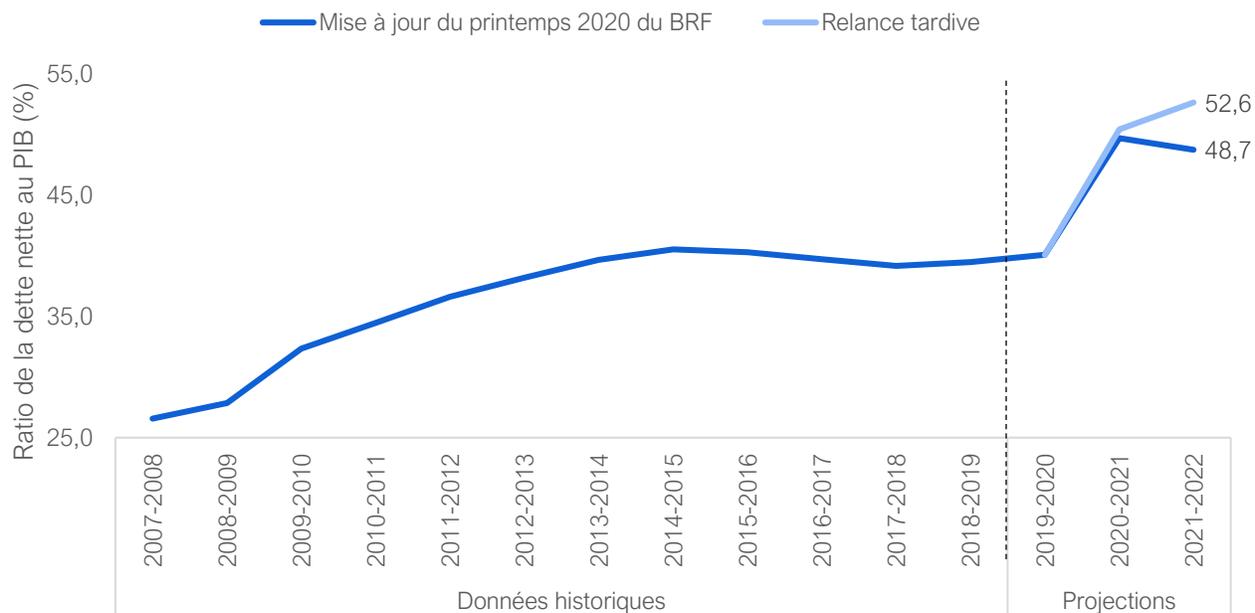
Sources : BRF.

Une hausse soutenue du déficit budgétaire se solderait par une augmentation considérable du niveau d'emprunt et d'endettement. Dans ce scénario, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario bondirait de 40,1 % en 2019-2020 à plus de 52 % d'ici 2021-2022.²³

²² Voir « La prolongation des mesures liées à la pandémie ralentirait la reprise économique » dans la section Perspectives économiques.

²³ Pour des précisions, voir le tableau B-3 de l'annexe B.

Figure 4-11 : Une relance économique tardive en Ontario ferait passer le ratio de la dette nette au PIB au-dessus de la barre des 50 %



Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

5 | Annexe

Annexe A : Tableaux économiques

Tableau A-1 : Perspectives du BRF concernant les principales sources de revenus

| (Croissance en pourcentage) | 2018r | 2019r | 2020p | 2021p |
|--|-------|-------|-------|-------|
| PIB nominal | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 3,7 | 3,9 | -8,8 | 9,8 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020* | 3,7 | 3,9 | 2,0 | 4,0 |
| Consensus** | 3,7 | 3,9 | -9,0 | 9,0 |
| Revenu du travail | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 5,5 | 4,1 | -7,6 | 4,8 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | 5,5 | 4,1 | 2,7 | 4,3 |
| Bénéfices des sociétés | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | -0,9 | 2,7 | -26,6 | 27,6 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | -0,9 | 2,7 | -2,4 | 8,3 |
| Consommation des ménages | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 4,4 | 3,6 | -7,3 | 10,6 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | 4,4 | 3,6 | 2,4 | 4,1 |

r = données réelles p = prévisions

* Les prévisions du 25 mars du ministère des Finances s'appuyaient sur les renseignements disponibles en date du 18 mars 2020.

** Prévisions de banques et prévisionnistes du secteur privé mises à jour au cours des deux dernières semaines d'avril. Prévisions en date du 30 avril 2020.

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau A-2 : Perspectives du BRF concernant le PIB réel de l'Ontario et ses composantes

| (Croissance en pourcentage) | 2018r | 2019r | 2020p | 2021p |
|--|-------|-------|-------|-------|
| PIB réel | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 2,2 | 1,6 | -9,0 | 8,5 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020* | 2,2 | 1,6 | 0,0 | 2,0 |
| Consensus** | 2,2 | 1,6 | -7,3 | 7,0 |
| Composantes du PIB réel | | | | |
| Consommation des ménages | 2,5 | 2,2 | -7,5 | 8,4 |
| Investissements résidentiels | -3,3 | -0,4 | -8,3 | 6,6 |
| Investissement des entreprises | 6,3 | -2,5 | -18,3 | 10,4 |
| Gouvernement (consommation et investissement) | 4,0 | 2,4 | 8,5 | 4,8 |
| Exportations | 0,9 | 2,0 | -8,3 | 8,2 |
| Importations | 1,6 | 1,1 | -5,6 | 7,4 |

r = données réelles p = prévisions

* Les prévisions du 25 mars du ministère des Finances s'appuyaient sur les renseignements disponibles en date du 18 mars 2020.

** Prévisions de banques et prévisionnistes du secteur privé mises à jour au cours des deux dernières semaines d'avril. Prévisions en date du 30 avril 2020.

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau A-3 : Perspectives du BRF concernant certains indicateurs économiques

| | 2018r | 2019r | 2020p | 2021p |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Emploi (croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 1,6 | 2,9 | -7,0 | 3,5 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020* | 1,6 | 2,9 | 0,5 | 1,0 |
| Taux de chômage (en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 5,6 | 5,6 | 10,5 | 9,3 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | 5,6 | 5,6 | 6,6 | 6,6 |
| Population active (croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 1,2 | 2,8 | -1,9 | 2,1 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |
| Inflation de l'IPC (croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 2,3 | 1,9 | 0,3 | 2,1 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |
| PIB réel du Canada (croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 2,0 | 1,6 | -10,6 | 6,5 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |
| PIB réel des É.-U. (croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 2,9 | 2,3 | -6,2 | 6,9 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |
| Dollar canadien (en cents américains) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 77,2 | 75,4 | 71,8 | 73,1 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |
| Taux des bons du Trésor de trois mois (en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 1,4 | 1,7 | 0,6 | 0,4 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |
| Taux des obligations de 10 ans du gouvernement (en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 2,3 | 1,6 | 0,9 | 1,2 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | - | - | - | - |

r = données réelles p = prévisions

* Les prévisions du 25 mars du ministère des Finances s'appuyaient sur les renseignements disponibles en date du 18 mars 2020.

 Sources : Statistique Canada, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau A-4 : Variation cumulative du PIB

| | 2019r | 2020p | 2021p | Variation cumulative 2020-2021 |
|--|-------|-------|-------|-----------------------------------|
| PIB réel (croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 1,6 | -9,0 | 8,5 | -1,3 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020* | 1,6 | 0,0 | 2,0 | 2,0 |
| Consensus** | 1,6 | -7,3 | 7,0 | -0,8 |
| PIB nominal (indice et croissance en pourcentage) | | | | |
| BRF – Printemps 2020 | 3,9 | -8,8 | 9,8 | 0,1 |
| Mise à jour économique et financière de mars 2020 | 3,9 | 2,0 | 4,0 | 6,1 |
| Consensus | 3,9 | -9,0 | 9,0 | -0,8 |

r = données réelles p = prévisions

* Les prévisions du 25 mars du ministère des Finances s'appuyaient sur les renseignements disponibles en date du 18 mars 2020.

** Prévisions de banques et prévisionnistes du secteur privé mises à jour au cours des deux dernières semaines d'avril. Prévisions en date du 30 avril 2020.

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Table A-5 : Perspectives économiques du BRF en cas de relance tardive

| (Croissance en pourcentage) | Données historiques | | Relance tardive – BRF | |
|-----------------------------|---------------------|-------|-----------------------|-------|
| | 2018r | 2019r | 2020p | 2021p |
| PIB réel | 2,2 | 1,6 | -9,3 | 4,6 |
| PIB nominal | 3,7 | 3,9 | -9,1 | 5,9 |

r = données réelles p = prévisions

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

Annexe B : Tableaux budgétaires

Tableau B-1 : Perspectives budgétaires du BRF

| (G\$) | 2017-2018r | 2018-2019r | 2019-2020p | 2020-2021p | 2021-2022p |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Revenus | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 32,9 | 35,4 | 36,7 | 29,7 | 33,1 |
| Taxe de vente | 25,9 | 27,8 | 28,8 | 26,2 | 29,3 |
| Impôt des sociétés | 15,6 | 16,6 | 15,0 | 5,9 | 11,2 |
| Tous les autres impôts et taxes | 25,3 | 25,7 | 26,2 | 24,4 | 26,3 |
| Total des revenus fiscaux | 99,7 | 105,5 | 106,6 | 86,3 | 99,8 |
| Transferts du gouvernement du Canada | 24,9 | 25,1 | 25,4 | 26,3 | 27,1 |
| Revenus des entreprises publiques | 6,2 | 5,5 | 5,7 | 4,1 | 6,0 |
| Autres revenus non fiscaux | 19,9 | 17,6 | 16,9 | 16,3 | 17,5 |
| Total des revenus | 150,6 | 153,7 | 154,7 | 133,0 | 150,5 |
| Charges | | | | | |
| Secteur de la santé | 59,1 | 61,9 | 64,4 | 67,8 | 69,3 |
| Secteur de l'éducation | 27,3 | 28,7 | 29,8 | 30,3 | 30,7 |
| Secteur des services à l'enfance et des services sociaux | 16,3 | 16,8 | 17,4 | 17,7 | 18,2 |
| Autres* | 39,7 | 41,3 | 41,5 | 45,3 | 44,2 |
| Total des charges de programmes | 142,4 | 148,8 | 153,1 | 161,1 | 162,4 |
| Intérêt sur la dette | 11,9 | 12,4 | 12,4 | 13,0 | 13,4 |
| Total des charges | 154,3 | 161,1 | 165,5 | 174,1 | 175,8 |
| Solde budgétaire** | -3,7 | -7,4 | -10,8 | -41,0 | -25,3 |

r = données réelles p = prévisions

* Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

** Le solde budgétaire est présenté sans la réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau B-2 : Perspectives du BRF sur la dette

| (G\$) | 2017-2018r | 2018-2019r | 2019-2020p | 2020-2021p | 2021-2022p |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Solde budgétaire* | -3,7 | -7,4 | -10,8 | -41,0 | -25,3 |
| Déficit accumulé | 209,0 | 216,6 | 227,5 | 268,5 | 293,8 |
| Dette nette | 323,8 | 338,5 | 357,0 | 404,0 | 434,9 |
| Ratio de la dette nette au PIB (%) | 39,2 | 39,5 | 40,1 | 49,7 | 48,7 |

r = données réelles p = prévisions

* Le solde budgétaire est présenté sans la réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau B-3 : Perspectives budgétaires du BRF fondées sur une relance tardive

| (G\$) | Données historiques | | Relance tardive – BRF | |
|---|---------------------|------------|-----------------------|------------|
| | 2018-2019r | 2019-2020p | 2020-2021p | 2021-2022p |
| Revenus | 153,7 | 154,6 | 128,9 | 138,8 |
| Total des dépenses | 161,1 | 165,6 | 174,2 | 176,3 |
| Total des dépenses de programmes | 148,8 | 153,1 | 161,1 | 162,6 |
| Intérêt sur la dette | 12,4 | 12,4 | 13,1 | 13,8 |
| Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus (%) | 8,1 | 8,0 | 10,1 | 9,9 |
| Solde budgétaire | -7,4 | -11,0 | -45,3 | -37,6 |
| Dette nette | 338,5 | 357,2 | 408,4 | 451,6 |
| Ratio de la dette nette au PIB (%) | 39,5 | 40,1 | 50,4 | 52,6 |

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau B-4 : Charges par ministère

| Ministère | Chiffres provisoires 2019–2020 (M\$) | Plan 2020–2021 (M\$) | Variation sur 12 mois (M\$) | Croissance sur 12 mois (%) |
|--|---|----------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Santé | 59 921 | 63 215 | 3 294 | 5,5 |
| Fonds de prévoyance pour le secteur de la santé – COVID-19 | 0 | 1 000 | | |
| Finances | 1 517 | 3 585 | 2 068 | 136,3 |
| Intervention contre la COVID-19 : Fonds de soutien à la population et à l'emploi | 0 | 1 966 | 1 966 | |
| Secrétariat du Conseil du trésor (base) | 236 | 299 | 63 | 26,7 |
| Avantages sociaux et prestations de retraite | 1 468 | 1 389 | -79 | -5,4 |
| Fonds de prévoyance pour le fonctionnement | 100 | 1 155 | 1 055 | 1 055,0 |
| Fonds de prévoyance pour les immobilisations | 0 | 145 | 145 | |
| Éducation* | 31 409 | 31 893 | 484 | 1,5 |
| Infrastructure | 444 | 863 | 419 | 94,3 |
| Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires | 17 375 | 17 697 | 322 | 1,9 |
| Transports | 5 277 | 5 585 | 308 | 5,8 |
| Collèges et Universités | 10 417 | 10 667 | 250 | 2,4 |
| Soins de longue durée | 4 441 | 4 628 | 187 | 4,2 |
| Solliciteur général | 2 773 | 2 850 | 77 | 2,8 |
| Énergie, Développement du Nord et Mines | 6 604 | 6 652 | 48 | 0,7 |
| Travail, Formation et Développement des compétences | 1 247 | 1 293 | 46 | 3,7 |
| Environnement, Protection de la nature et Parcs | 629 | 657 | 28 | 4,4 |
| Bureaux du corps exécutif | 32 | 38 | 6 | 17,2 |
| Services aux aînés et Accessibilité | 57 | 58 | 1 | 2,1 |
| Commission de régie interne | 280 | 281 | 1 | 0,3 |
| Affaires francophones | 6 | 6 | 0 | 1,7 |
| Affaires autochtones | 92 | 82 | -10 | -10,7 |
| Développement économique, Création d'emplois et Commerce | 602 | 578 | -24 | -4,0 |
| Richesses naturelles et Forêts | 683 | 651 | -32 | -4,6 |
| Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture | 1 686 | 1 651 | -35 | -2,1 |
| Services gouvernementaux et Services aux consommateurs | 1 752 | 1 666 | -86 | -4,9 |
| Procureur général | 1 778 | 1 682 | -96 | -5,4 |
| Affaires municipales et Logement | 1 135 | 1 023 | -112 | -9,9 |
| Agriculture, Alimentation et Affaires rurales | 1 154 | 788 | -366 | -31,7 |
| Intérêt sur la dette | 12 599 | 13 199 | 600 | 4,8 |
| Total des charges | 165 714 | 174 276 | 8 562 | 5,2 |

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les ministères sont classés en fonction de la variation du financement sur 12 mois.

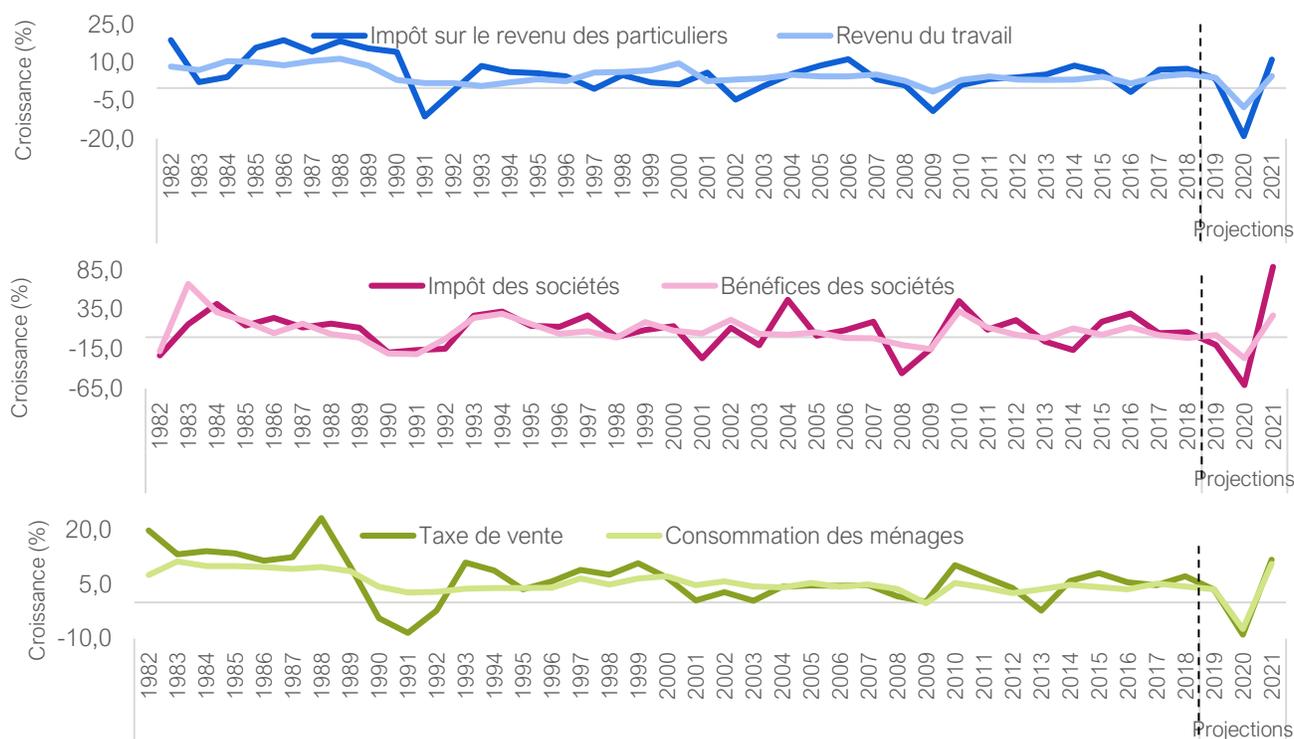
* Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

Sources : *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario.

Annexe C : Hypothèses quant aux revenus fiscaux

Pendant les périodes de croissance économique soutenue, les revenus fiscaux tendent à croître à un taux correspondant à leur base économique respective.²⁴ Cependant, pendant et immédiatement après une récession, ces relations peuvent changer du tout au tout. Les projections de revenu actuelles du BRF comportent des ajustements à ces relations afin de refléter les changements généralement observés entre les revenus fiscaux et leurs moteurs économiques pendant les périodes de ralentissement de l'activité économique.

Figure C-1 : Croissance historique et prévue des revenus fiscaux et de leurs moteurs économiques respectifs



Nota : La croissance des revenus fiscaux s'applique à l'exercice financier, et celle des moteurs économiques à l'année civile.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

En période de ralentissement économique, une croissance faible du revenu du travail²⁵ s'accompagne souvent d'un déclin encore plus prononcé des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ce phénomène est attribuable à la nature progressive du régime d'impôt sur le revenu ainsi qu'à d'autres choix en matière fiscale

²⁴ Les bases économiques utilisées pour les prévisions concernant les trois principales sources de revenus fiscaux – l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés et la taxe de vente – sont respectivement les revenus personnels, les revenus des sociétés et les dépenses des ménages.

²⁵ Le revenu du travail n'est pas une mesure complète de l'assiette fiscale d'où proviennent les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers, mais il s'agit d'une mesure de substitution qu'il est possible de prévoir avec plus de fiabilité que le revenu personnel.

qui peuvent amplifier la chute de l'impôt sur le revenu des particuliers par rapport à celle du revenu personnel. À une récession succède généralement un rebond du revenu personnel et, dans une moindre mesure, du revenu tiré de l'impôt sur le revenu des particuliers.

De même, les récessions qui causent un repli marqué des bénéfices des sociétés entraînent souvent une chute encore plus prononcée des revenus tirés de l'impôt des sociétés, car de nombreuses entreprises affichent des pertes et ne paient aucun impôt. À mesure que l'économie se rétablit et que les bénéfices recommencent à augmenter, les revenus tirés de l'impôt des sociétés croissent aussi, mais dans une moins grande mesure que leur déclin initial, car les sociétés recourent aux dispositions relatives aux provisions pour pertes et aux reports que prévoit le régime fiscal applicable aux sociétés.

Contrairement au revenu personnel et aux bénéfices des sociétés, la consommation des ménages²⁶ a tendance à être plus stable en période de ralentissement économique. Les revenus tirés de la taxe de vente ont donc également tendance à être plus stables que ceux tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt des sociétés. Cependant, la pandémie de COVID-19 aura une incidence différente sur les dépenses des ménages que celle constatée lors des ralentissements antérieurs, car les dépenses dans de nombreuses catégories se sont essentiellement effondrées pendant cette crise, notamment la consommation de services et de biens durables et semi-durables. Les revenus tirés de la taxe de vente devraient donc baisser de façon plus marquée que lors des ralentissements antérieurs. Après un brusque repli en 2020-2021, la demande refoulée devrait entraîner un vif rebond de la consommation des ménages et des revenus tirés de la taxe de vente en 2021-2022.

Figure C-2 : Revenus fiscaux historiques et prévus et leurs moteurs économiques respectifs



Sources : ministère des Finances, *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

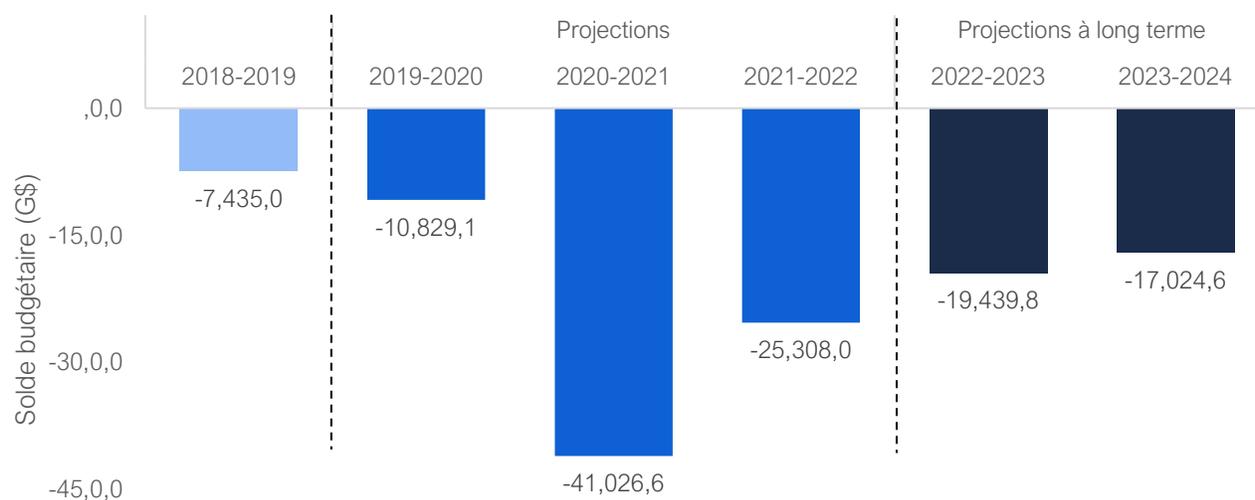
²⁶ La consommation des ménages n'est pas une mesure complète de l'assiette fiscale d'où proviennent les revenus tirés de la taxe de vente, qui comprennent aussi les taxes sur les dépenses en construction résidentielle et les dépenses des entreprises. Les dépenses dans ces catégories ont été intégrées dans les projections du BRF sur les revenus tirés de la taxe de vente.

Annexe D : Perspectives à long terme

La présente annexe énonce des perspectives de référence à long terme s'échelonnant jusqu'à 2023-2024 et s'appuyant sur l'hypothèse d'une croissance économique soutenue après la crise de la COVID-19. Selon ces perspectives à long terme, la croissance des revenus sera d'en moyenne 5,0 % par année en 2022-2023 et 2023-2024, et on suppose que les dépenses de programmes augmenteront à un taux modéré de 2,0 % par année au cours de la même période.

D'après ces hypothèses, le déficit de l'Ontario continuerait de baisser, passant de 25,3 milliards de dollars en 2021-2022 à 17,0 milliards de dollars d'ici 2023-2024. Soulignons que le déficit budgétaire resterait substantiel même si les revenus augmentaient à un rythme deux fois supérieur à celui des dépenses de programmes.

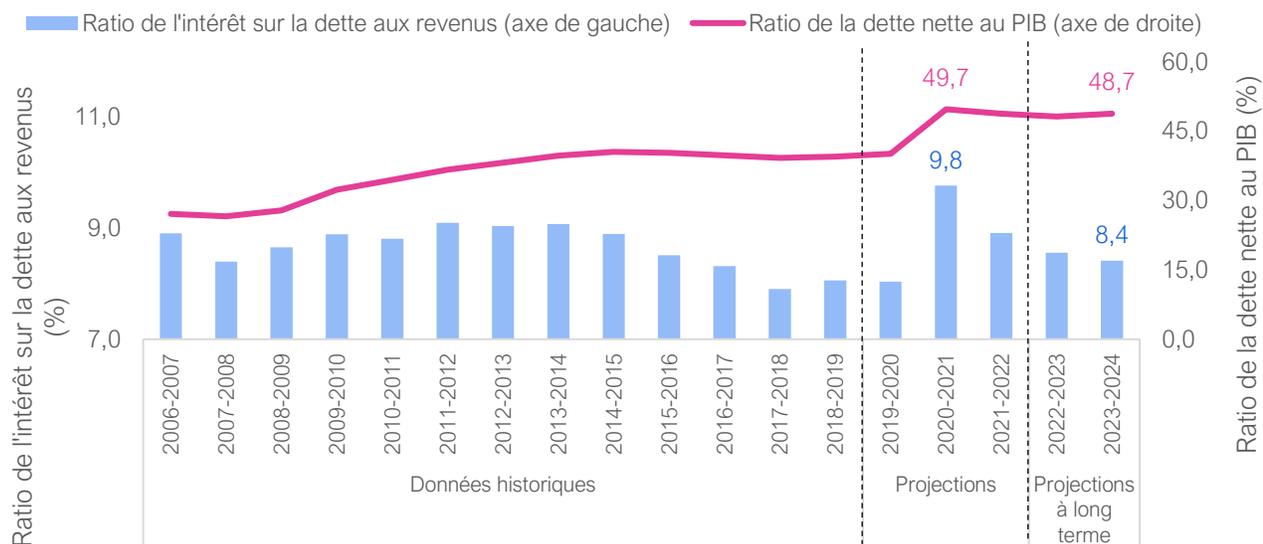
Figure D-1 : Selon les perspectives à long terme du BRF, le déficit budgétaire de l'Ontario baisserait mais demeurerait substantiel



Sources : *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Les déficits élevés qui seraient enregistrés selon ces perspectives à long terme entraîneraient des besoins d'emprunt importants et une hausse considérable de la dette. D'après ces perspectives, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario resterait à un niveau élevé, soit 48,7 %, d'ici 2023-2024. Malgré la hausse de la dette, les coûts d'emprunt demeurent faibles, et la part des revenus de l'Ontario consacrée aux paiements de l'intérêt sur la dette fléchirait pour s'établir à 8,4 cents par dollar de revenu d'ici 2023-2024.

Figure D-2 : Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario demeure élevé selon les perspectives à long terme du BRF



Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario*, *Mise à jour économique et financière de mars 2020* de l'Ontario et BRF.

Tableau D-1 : Perspectives économiques à long terme du BRF

| (Croissance en pourcentage) | Données historiques | | Projections du BRF | | Projections à long terme du BRF | |
|-----------------------------|---------------------|-------|--------------------|-------|---------------------------------|-------|
| | 2018r | 2019r | 2020p | 2021p | 2022p | 2023p |
| PIB réel | 2,2 | 1,6 | -9,0 | 8,5 | 5,1 | 1,7 |
| PIB nominal | 3,7 | 3,9 | -8,8 | 9,8 | 6,7 | 3,6 |

r = données réelles p = prévisions

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario* et BRF.

Tableau D-2 : Perspectives budgétaires à long terme du BRF

| (G\$) | Données historiques | Projections du BRF | | | Projections à long terme du BRF | |
|---|---------------------|--------------------|------------|------------|---------------------------------|------------|
| | 2018-2019r | 2019-2020p | 2020-2021p | 2021-2022p | 2022-2023p | 2023-2024p |
| Revenus | 153,7 | 154,7 | 133,0 | 150,5 | 159,9 | 165,8 |
| Total des dépenses | 161,1 | 165,5 | 174,1 | 175,8 | 179,3 | 182,8 |
| Total des dépenses de programmes | 148,8 | 153,1 | 161,1 | 162,4 | 165,6 | 168,9 |
| Intérêt sur la dette | 12,4 | 12,4 | 13,0 | 13,4 | 13,7 | 14,0 |
| Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus (%) | 8,1 | 8,0 | 9,8 | 8,9 | 8,6 | 8,4 |
| Solde budgétaire | -7,4 | -10,8 | -41,0 | -25,3 | -19,4 | -17,0 |
| Dette nette | 338,5 | 357,0 | 404,0 | 434,9 | 458,6 | 480,6 |
| Ratio de la dette nette au PIB (%) | 39,5 | 40,1 | 49,7 | 48,7 | 48,2 | 48,7 |

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario, Mise à jour économique et financière de mars 2020* et BRF.